

LES CANDIDATURE
AVANT LE 25 MARS
**L'ARPCE lance
un concours de
recrutement**

P 4

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Mercredi 12 mars 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6393 - 21^e année

AADL3



**La plateforme
numérique
dédiée aux
souscripteurs
lancée**

P 3

**LE PRÉSIDENT A INAUGURÉ, HIER À BOUMERDÈS, LA
QUATRIÈME USINE DE DESSALEMENT EN MOINS DE 20 JOURS**

**« Fiers des
réalisations des
mains algériennes »**

L'Algérie vient de se doter de la quatrième usine de dessalement de l'eau de mer « Cap Djinet 2 », sur le programme de 5 stations prévues, dont la capacité totale est de 1,5 million de m³/jour.

LIRE EN PAGE 3



Ph : APS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier, à l'inauguration de l'usine de dessalement d'eau de mer "Cap Djinet 2" dans la wilaya de Boumerdès.

**LE RND EN APPELLE AUX VOIX
SAGES DE LA POLITIQUE
FRANÇAISE**

**« Faisons front
contre l'extrême
droite »**

P 2

**LE JOURNAL « LE MONDE »
L'A AFFIRMÉ**

**« La répression
du Makhzen
s'abat sur les
dissidents »**

P 24

**LE SOMMET ARABE A PRÊCHÉ
DANS LE DÉSERT**

**Ghaza :
L'occupant
sioniste redouble
de violence**

P 5

**HIPPODROME BAZER SAKHRA- EL EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 15H00**

**Hadid d'Hem,
encore le choix
Oualid Chebbah**

P 21

EL DJEÏCH DANS SA DERNIÈRE LIVRAISON

« L'Algérie renoue avec son prestige »

LIRE EN PAGE 2

Aïd-El-Adha et l'État social

La décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres de dimanche dernier « de lancer, dans les plus brefs délais, une consultation internationale avec des pays capables de fournir jusqu'à un million de têtes de bétail en prévision de l'Aïd El-Adha » s'explique par plusieurs raisons aussi importantes les unes que les autres. Chacun sait que notre Président ne va pas de gaieté de cœur à l'importation. D'abord, il y a les conditions climatiques et notamment la sécheresse persistante depuis des années qui a mis à mal notre cheptel. Mais pas seulement car pendant longtemps avant la pandémie du Covid-19, l'évaluation de notre cheptel était majorée, faussant toutes les décisions de planification. Les chiffres étaient multipliés par deux par rapport au nombre réel de notre cheptel.

Il y a lieu de rappeler que dans son discours d'ouverture, en mars 2023, des assises nationales de l'agriculture, le président de la République a été on ne peut plus clair. S'agissant du cheptel ovin national qui a été longtemps évalué à quelques 29 millions de têtes, le président Tebboune avait tenu à préciser, tenant compte des résultats du recensement général du cheptel qui avait été lancé sur ses instructions en novembre 2022 : « Pourtant, il (le cheptel) ne dépasse pas les 19 millions de têtes (ovines), selon les vrais chiffres ». Non sans ajouter qu'« un pays qui veut retrouver sa puissance économique et agricole doit procéder avec les bons chiffres ». On comprend mieux son insistance à exiger « l'accélération de la numérisation » qui est en cours, y compris pour le cheptel. Et même au-delà puisque « Dans le secteur de la céréaliculture, on a toujours parlé de 3 millions d'hectares emblavés chaque année. Or, les nouvelles statistiques nous apprennent qu'en réalité, nous n'avons jamais dépassé les 1,8 million

d'hectares. » a poursuivi le Président. Même si ce chiffre nous laisse toujours à la première place au Maghreb, le nombre de notre cheptel reste en deçà des attentes et donc sa reconstitution doit se poursuivre. D'autre part et dans sa décision de « lancer une consultation internationale », le Chef de l'État n'a pas manqué de placer des « garde-fous » : fixer préalablement le plafonnement des prix, confier l'opération d'importation aux structures du secteur public, recourir pour la vente au détail, aux coopératives publiques et les services des œuvres sociales des organismes, entreprises et institutions. Le but de ces conditions saute aux yeux : barrer la route à la spéculation pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens. À propos de la spéculation, celle-ci est l'œuvre des intermédiaires. L'éleveur et le consommateur en sont les victimes. Ceci dit, la décision du président Tebboune démontre, s'il en était besoin, la constance du caractère social de l'État algérien. Car et malgré la décroissance du cheptel national, aggravée par la sécheresse persistante et son impérieuse reconstitution, le Président garde toujours présent à l'esprit son souci du bien-être des citoyens.

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

EL DJEÏCH DANS SA DERNIÈRE LIVRAISON

« L'Algérie renoue avec son prestige »

La grande dynamique qui caractérise l'Algérie au plan interne et à différents niveaux se reflète dans son activité au plan externe.

En effet, la diplomatie algérienne a permis de renforcer la présence de notre pays « à l'échelle continentale et internationale, lui permettant de renouer avec sa place prestigieuse dans le concert des nations, notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non permanent, et au niveau continental en tant que membre éminent et efficace dans les différentes structures et organes de l'Union africaine ». C'est le constat établi, avec justesse, par la revue El Djeïch dans l'éditorial de son dernier numéro. Il en donne pour preuve, le communiqué final de la 38e session ordinaire de l'UA, tenue le mois dernier, par lequel les dirigeants africains ont salué cette présence active et ont félicité le président de la République « pour l'excellente direction qu'il a donnée au Mécanisme africain



Sécurité hydrique Priorité stratégique



Phts : DR

d'évaluation par les pairs (Maep) et pour le succès exceptionnel obtenu par le mécanisme sous sa direction, mais aussi pour son leadership éclairé du Maep et son engagement indéfectible en faveur de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le

continent».

UNE PUISSANCE RÉGIONALE

L'éditorial d'El Djeïch souligne que, dans le même ordre d'idées, "et en adéquation avec les efforts déployés dans tous les secteurs pour mettre notre pays sur la voie du renouveau

et de la prospérité dans un climat de sécurité et de stabilité, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, poursuit son œuvre de modernisation et de professionnalisation avec rigueur et détermination, après avoir franchi des pas significatifs, à tous les niveaux et dans divers domaines, dont celui de la coopération militaire avec nombre d'armées de pays amis, sur la base du principe que l'Algérie est une puissance régionale et un partenaire incontournable dans la préservation et le renforcement de la sécurité régionale et internationale ». La revue se réfère à l'allocution du Général d'Armée, Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le 23 février 2025, lors de la cérémonie d'installation du nouveau commandant des forces aériennes qu'il a présidée, dans laquelle il a réaffirmé cette démarche. Il avait déclaré que "la diplomatie militaire a enregistré une forte dynamique, traduite par l'accueil de nombreuses délégations militaires étrangères de haut niveau, et des visites effectuées dans plusieurs pays dans le cadre des efforts de raffermissement des relations de coopération bilatérale et multilatérale avec les armées amies, de nature à renforcer notre appareil de défen-

se et lui permettre de relever les défis sécuritaires qui s'imposent à notre pays, à l'aune des changements géopolitiques que connaît notre sous-région". Dans cet esprit, il est utile de rappeler la visite officielle en Inde, au début du mois dernier, accompagné d'une délégation militaire de haut niveau, du général d'Armée Saïd Chengriha, sur invitation du général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'état-major de la Défense des Forces armées indiennes. Au cours de cette visite, le général d'Armée Saïd Chengriha a été reçu par le ministre indien de la Défense, Rajnath Singh. Les deux parties ont abordé, durant cette rencontre, à laquelle ont pris part de hauts responsables des deux parties, "les relations militaires bilatérales entre les deux pays et les moyens de les relever pour servir au mieux les intérêts suprêmes des deux peuples frères". Lors de sa visite, le général d'Armée Saïd Chengriha a participé au conclave des ministres de la Défense, intitulé « Construire la résilience à travers la défense internationale et l'engagement mondial ». En novembre dernier, le général d'Armée Saïd Chengriha et le général d'Armée Anil Chauhan, qu'il a reçu au siège de l'état-major de l'ANP, ont signé un procès-verbal d'accord dans le domaine militaire.

M'hamed Rebah

RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION

Voici les résultats des élections

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections Karim Khelfane a annoncé, hier, que le taux de participation aux élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation qui se sont déroulées dimanche dernier au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW) à travers le pays, a atteint 96,31%. Le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête aux élections de renouvellement par moitié des membres élus avec 19 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND, 14 sièges), et le Front El Moustakbal avec 10 sièges. Les résultats provisoires font état de six sièges gagnés pour les indépendants suivi du même nombre de sièges décrochés pour El Bina et le MSP, à savoir 3, respectivement, le Front des forces socialistes (FFS) 2 sièges, et Tadjamou Amel el Jazair (TAJ) 1 siège.

Ania N.

LE RND EN APPELLE AUX VOIX SAGES DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

« Faire front contre l'extrême droite »

Les Dominique de Villepin, Ségolène Royal ou encore Benjamin Stora, ces voix sages françaises qui ont appelé à la désescalade avec l'Algérie, devraient se saisir de « la main tendue » du parti politique algérien.

Le Rassemblement national démocratique a organisé lundi soir à Alger une Conférence-débat autour des Accords d'Évian, dont le texte signé entre l'Algérie et la France a ouvert la voie à l'indépendance de notre pays. Il a été question, pour le parti, de donner lecture à toutes les dimensions de cet accord conclu le 18 mars 1962. Alors que nous sommes à une semaine de la célébration de la Fête de la Victoire, le 19 mars prochain qui a consacré le cessez-le-feu de 1962, cette conférence intervient en pleine crise entre les deux pays. C'est la plus grave depuis l'indépendance, selon les historiens et les spécialistes des relations internationales. À cette occasion, le secrétaire général du RND, Mustapha Yahy, a pris la parole en joignant d'emblée l'utile à l'agréable. Car, il a abordé les Accords d'Évian sous le prisme de la présente crise entre l'Algérie et la France. Le chef du RND a commencé par dire que le fameux document historique, n'était pas un simple traité international, mais plutôt le fruit d'une glorieuse Guerre de libération nationale, que le peuple algérien a menée avec courage et détermination pour accéder à son indépendance. C'est le cas de le rappeler à cette France qui continue à verser dans le déni de son passé colonial. L'Indépendance de l'Algérie a été arrachée au prix d'un million et demi de chouchada. Cette guerre de libération, qui représente « l'une des plus belles pages de la lutte contre le colonialisme brutal », rappelle Yahy. « Les Accords d'Évian n'étaient pas seu-



Mustapha Yahy, SG du RND

lement un cadre pour réguler les relations entre l'Algérie indépendante et la France, mais ils étaient plutôt le point culminant d'une longue histoire de lutte, de résistance et de lutte », a-t-il recadré le débat sur le texte fondateur, pour ainsi dire, des relations entre les deux pays. Au-delà de sa dimension politique, cet accord « incluait également les aspects économiques et sociaux », explique Yahy, ajoutant que le texte « définissait et établissait les caractéristiques des relations entre l'Algérie indépendante et la France dans divers domaines. » Autrement dit, les Accords d'Évian constituaient « la pierre angulaire des relations entre l'Algérie et la France », résume-t-il à ce sujet.

POUR LE BIEN DES PEUPLES ALGÉRIEN ET FRANÇAIS

Le patron du RND a ensuite enchaîné avec la crise algéro-française qui profite au courant de l'extrême droite dont les figures notoires, les plus racistes et les « algérophobes », ont mené une campagne violente contre l'Algérie. À tous les politiques héritiers de l'OAS, qui

sont aujourd'hui allergiques à « l'Algérie algérienne », le chef du RND a vite choisi sa cible. « Certains responsables politiques français, notamment d'extrême droite », a-t-il pointé du doigt ceux qui tentent de cantonner les accords de 62 à la dans la seule dimension qui concerne la réglementation de la circulation entre les deux pays. Ce qui est, pour le RND, une « exploitation politique hostile de la part de l'extrême droite, qui élude la vérité historique et le contexte politique, économique et social du contenu des Accords d'Évian. » Devant cette campagne anti-algérienne, le RND « rejette le langage du chantage, du marchandage et des pressions employées par l'extrême droite et ses porte-plumes médiatiques en menaçant de revoir l'accord de 1968, vidé de son contenu et ne comportant aucun privilège pour les Algériens. » Ceci dit, le RND ne met pas tout le monde dans le même sac. Il distingue les figures et responsables politiques français respectueux de l'Algérie et ceux qui assument leur haine de l'Algérie, comme l'actuel ministre français de l'intérieur, Bruno Retailleau pour ne pas le nommer, qui continue à alimenter l'escalade. Contrairement à celui-ci, l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin, l'ancienne ministre, la socialiste Ségolène Royal ou encore l'historien Benjamin Stora, devraient apprécier l'initiative du parti algérien. Le RND, à savoir, qui tend la main à toutes les voix sages qui respectent l'Algérie et appelle à l'apaisement. Pour le bien des peuples algérien et français. Et, par ricochet, cet appel est à rebours de la politique raciste des figures de l'extrême droite qui alimentent les tensions entre l'Algérie et la France.

Farid Guellil

LE PRÉSIDENT A INAUGURÉ, HIER À BOUMERDÈS, LA QUATRIÈME USINE DE DESSALEMENT EN MOINS DE 20 JOURS

« Fiers des réalisations des mains algériennes »

L'Algérie vient de se doter de la quatrième usine de dessalement de l'eau de mer « Cap Djinet 2 », sur le programme de 5 stations prévues, dont la capacité totale est de 1,5 million de m³/jour.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier, dans la wilaya de Boumerdès, à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer "Cap Djinet 2", dotée d'une capacité de production de 300.000 m³/jour. C'est la quatrième sortie du président Tebboune, après Oran, Tipaza et El-Tarf, où il avait procédé à l'inauguration de trois usines de dessalement, d'une capacité, chacune, de production de 300.000 mètres m³/jour. A présent, il ne reste sur le programme de cinq stations que celle prévue dans la wilaya de Béjaïa qui attend la mise en service. Pour ce qui est de la sortie du Président dans la wilaya de Boumerdès, la cérémonie d'inauguration de l'importante infrastructure stratégique qu'est « Cap Djinet 2 » s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée, Saïd Chengriha, du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre de



l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, ainsi que des responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation et des autorités locales. À cette occasion, le président de la République a suivi un exposé détaillé sur le déroulement des travaux et les étapes de réalisation de cette infrastructure vitale, qui s'étend sur une superficie de 18 hectares et assure l'approvisionnement en eau potable des habi-

tants de la wilaya de Boumerdès et de plusieurs wilayas limitrophes. La concrétisation de ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national, décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El Tarf (Koudiet Eddraouche), de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300.000 m³/jour

chacune, pour un coût avoisinant les 2,4 milliards de dollars. Ces projets d'envergure, réalisés en un temps record grâce à des compétences nationales et à des technologies de pointe, ont pour objectif de renforcer la sécurité hydrique et de répondre aux besoins des citoyens en eau potable. Ils reflètent le saut qualitatif opéré par l'Algérie dans le domaine du renforcement de sa sécurité hydrique.

F. G.

PRÉPARATION DE L'OPÉRATION DE DISTRIBUTION DE LOGEMENTS PRÉVUE LE 5 JUILLET PROCHAIN Belaribi à pied d'œuvre

Le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville, Tarek Belaribi, a présidé lundi soir au siège de la Banque nationale de l'habitat, une rencontre d'évaluation ayant regroupé les cadres de son ministère ainsi que les directeurs de l'habitat des wilayas de Mostaganem, de Djelfa et de Bordj Bou Arréridj. Selon un communiqué du ministère, la réunion a été consacrée aux préparatifs liés à la prochaine grande opération de distribution de logements prévue le 5 juillet prochain, qui s'inscrit dans le cadre des projets prévus dans la Loi de finances 2025. Au cours de cette réunion, Belaribi a donné une série d'instructions spécifiques à chacune des wilayas suscitées. À l'échelle nationale, le ministre a instruit le directeur général de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction afin de tenir une séance de travail avec les directeurs de construction des wilayas du Sud et des Haut-Plateaux, pour recenser tous les lotissements sociaux pour lesquelles les autorisations de vente au détail n'ont pas encore été délivrées, en coordination avec les services légalement compétents. Il a en outre demandé à travailler à l'augmentation du nombre de logements dont la distribution est prévue le 5 juillet prochain dans les wilayas de Mostaganem, Djelfa et Bordj Bou Arréridj.

ÉTAT DES LIEUX DES PROGRAMMES DE LOGEMENT PAR WILAYA

À noter que la wilaya de Mostaganem compte 33 698 unités de logement, dont 56% sont achevées, 20% en cours de construction et 24% n'ont pas encore démarré. Pour Djelfa, sur 49 689 unités, 42,2% sont terminées, 9,3% en cours et 48,5% restent à lancer. À Bordj Bou Arréridj, sur 34 801 logements, 56% sont achevés, 15% en construction et 29% en attente de démarrage. Les prévisions de distribution sont les suivantes : 1 776 unités à Mostaganem, 12 034 à Djelfa et 2 354 à Bordj Bou Arréridj. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de distribution de logements. Les trois wilayas bénéficient d'importants programmes d'équipements publics. Mostaganem a reçu 4 équipements publics, Djelfa 3, et Bordj Bou Arréridj 4. Les travaux devraient débuter avant fin avril. Un total de 13 établissements éducatifs seront livrés pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Ania N.

DURANT LA PREMIÈRE SEMAINE DE RAMADHAN

Plus de 8 000 infractions commerciales

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a enregistré, au cours de la première semaine du mois sacré, plus de 59.800 interventions des services de contrôle, dont la plus grande a été menée au niveau des commerces de détail et de services avec 51.600 intervention (86%), ayant abouti à la constatation de 8.057 infractions et à l'établissement de 7.815 procès-verbaux de poursuite judiciaire, outre la proposition de fermeture de 213 locaux commerciaux, selon un bilan du ministère. En effet, le même bilan a enregistré « 3.964 interventions au niveau du commerce de gros (7 %), plus de 3.792 interventions dans le secteur de la production (6 %) et 528 interventions dans le secteur de l'importation (1 %) ». Pour ce qui est du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, « 28.475 interventions ont été enregistrées, ayant permis la constatation de

3.435 infractions, l'établissement de 3252 procès-verbaux, et à la proposition de fermeture de 56 locaux commerciaux », a fait savoir la même source. Ajoutant que « ces opérations se sont soldées par la saisie de 187,68 tonnes et 450.742 litres de produits alimentaires non conformes, dont la valeur s'élève à 36,26 millions de DA ». En outre, 303 échantillons ont été prélevés pour analyse, dont les résultats préliminaires ont révélé que seuls 18 échantillons (6 %) étaient conformes, tandis que 6 échantillons (2 %) étaient non conformes, et 279 échantillons sont en cours d'analyse. En ce qui concerne le contrôle des pratiques commerciales, les équipes spécialisées ont enregistré 31.406 interventions, qui ont abouti à la constatation de 4.622 infractions et à l'établissement de 4.563 procès-verbaux. Un montant de 254,15 millions de DA a également été découvert en transactions non facturées, outre la saisie de pro-

duits d'une valeur de 2,06 millions de DA, et la proposition de fermeture de 157 locaux commerciaux. Quant à la nature des infractions, le ministère a précisé que « le non-respect de l'obligation d'hygiène et de santé s'est taillé la part du lion avec 60%, suivi de la vente de produits impropres à la consommation (11%), du non-respect de l'autocontrôle (9%), tandis que le non-affichage des prix et des tarifs a représenté 66 % des infractions commerciales, suivi du défaut de facturation (8 %) et du défaut d'immatriculation au registre du commerce (3 %) ». Le ministère a souligné « la poursuite des opérations de contrôle dans les différentes wilayas du pays, dans le but de garantir la transparence des transactions commerciales et la protection du consommateur pendant le mois sacré de Ramadhan », a conclu le bilan du ministère.

L.Zeggane

KARIMA TAFER SUR LE NOUVEAU PROJET DE LOI MINIÈRE:

« Renforcer la transparence et la stabilité dans le secteur »

Le nouveau projet de loi régissant les activités minières visait à renforcer la transparence et la stabilité dans le secteur, tout en améliorant les conditions d'investissement pour les investisseurs nationaux et étrangers, a affirmé la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, lors d'une audition organisée par la Commission des affaires économiques, du développement, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale. En effet, ce projet qui sera prochainement

soumis aux deux chambres du Parlement, prévoit des mesures incitatives visant à « attirer les capitaux et les technologies, ce qui favorisera un environnement d'investissement plus durable pour les secteurs public et privé », a-t-elle souligné. Ajoutant que « l'élaboration de ce projet avait nécessité plus de trois années d'étude et de concertation avec les différents acteurs du domaine, ce qui a abouti à l'introduction de nouvelles mesures visant à faciliter l'investissement ». Selon la secrétaire d'État, « le cadre juridique actuel, à

savoir la loi 14-05 portant loi minière, n'a pas permis d'apporter les améliorations escomptées au climat d'investissement dans le domaine minier, malgré l'importance stratégique de ce secteur ». Soulignant « la nécessité pour le secteur minier de répondre aux besoins du marché national, tout en renforçant les exportations afin de générer des revenus en devises ». Mme Tafer a indiqué que « le secteur connaît actuellement une baisse de la production minière, à l'exception de l'exploitation des carrières, attribuant cette situation à la fai-

blesse des investissements publics et privés, notamment dans les minerais ». Cette situation, a-t-elle expliqué, « est due à la complexité des procédures législatives et réglementaires relatives à l'octroi des licences minières, aux restrictions imposées aux investisseurs nationaux et étrangers, au manque de garanties offertes à ces derniers, ainsi qu'à l'insuffisance des données géologiques sur les ressources minérales du pays », a-t-elle ajouté.

L.Z.

AADL 3 La plateforme numérique dédiée aux souscripteurs lancée

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, dans un communiqué, le lancement, hier à 11h, de la plateforme numérique dédiée aux souscripteurs du troisième programme de logement de type location-vente (AADL 3), qui leur permet d'activer leurs comptes et de télécharger leurs dossiers. "L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement annonce le lancement de la plateforme numérique dédiée aux souscripteurs du programme AADL 3, et ce, à partir de ce jour, 11 mars 2025, à 11h", lit-on dans le communiqué. Cette plateforme destinée exclusivement aux souscripteurs du programme AADL 3 permet à ces derniers d'activer leurs comptes et de télécharger leurs dossiers, précise le communiqué. L'Agence invite toutes les personnes concernées à accéder à la plateforme via le site électronique officiel " www.aadl.dz ", mettant à leur disposition le numéro vert 3040 pour toute demande de renseignement.

R. S.

ACCÉLÉRATION DE LA NUMÉRISATION DES SERVICES FISCAUX

Des experts saluent les instructions du président Tebboune

Des experts et spécialistes en technologie et en numérisation ont salué les instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité d'accélérer davantage le projet d'interconnexion numérique des données fiscales nationales avec la base de données numérique nationale, estimant que cette étape permettra de faciliter les transactions dans ce domaine et d'offrir de nombreux avantages à dimension stratégique.

Dans ce cadre, le spécialiste en technologie de l'information, Yazid Aguedal, a mis l'accent sur l'importance d'accélérer cette interconnexion numérique des services fiscaux et des impôts à même de dynamiser l'économie et de faciliter le quotidien des citoyens et des opérateurs économiques. Il a ajouté que le parachèvement du processus d'interconnexion numérique des données fiscales avec la base de données numérique nationale de différents secteurs revêt une grande importance, tant pour les services que pour l'économie nationale, précisant qu'il s'agit là de la numérisation complète du circuit fiscal et des impôts, afin de numériser toutes les opérations avec la possibilité de réaliser toutes les transactions par paiement électronique. Les transactions numériques automatisées visent à faciliter les services aux opérateurs économiques et à assurer un accès facile à des informations actualisées, a précisé l'expert. Le même spécialiste a également fait observer que l'interconnexion entre les différents secteurs des services administratifs et économiques gouvernementaux et les bases de données ainsi que les plateformes numériques des services fiscaux et financiers facilitera toutes les opérations liées au secteur financier et aux



Yazid Aguedal, spécialiste en technologie de l'information

autres secteurs, ajoutant qu'en l'absence de coordination numérique, il serait nécessaire de demander des dossiers papier à chaque fois, ce qui amène les citoyens et les opérateurs à se déplacer, retardant ainsi les services. De son côté, l'expert en technologies de l'information et de la communication (TIC), Younés Grar, a déclaré que les plateformes électroniques sont à même de réduire la charge de travail des employés tout en renforçant la transparence, permettant ainsi au citoyen d'éviter toute manipulation pouvant survenir au cours de ces procédures.

« UN PILIER ESSENTIEL POUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN ALGÉRIE »

De son côté, le consultant international en développement économique et expert en technologies numériques, Abderrahmane Hadeff a affirmé que cette mesure constitue l'un des piliers essentiels du processus de transfor-

mation numérique en Algérie. Cela, ajoute-t-il, marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique en ce qui concerne la gouvernance des données à caractère stratégique et à fort impact économique, à l'instar des secteurs des impôts, des douanes et du domaine de l'Etat. Il a en outre indiqué que l'interconnexion des données fiscales contribuera à accélérer la modernisation du système fiscal et à le rendre plus efficace, ce qui garantira une plus grande transparence des transactions en réduisant l'intervention humaine.

De plus, cela permettra d'effectuer des corrections fiscales de manière automatisée et électronique. Hadeff a estimé que cette avancée prouve que l'Algérie poursuit la modernisation de son système de gouvernance en général, et de la gouvernance du secteur financier en particulier, ce qui permettra d'améliorer la performance administrative.

Ania N.

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES AVANT LE 25 MARS

L'ARPCE lance un concours de recrutement

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE) a annoncé hier l'ouverture d'un concours de recrutement basé sur les diplômes pour divers postes spécialisés. Les dossiers complets doivent être envoyés ou déposés avant le 25 mars en cours, au siège de l'ARPCE à Hussein Dey, Alger.

Ce concours vise à répondre aux besoins de l'Autorité en recrutant des experts dans différents domaines. Parmi les postes proposés, on trouve des spécialistes en sécurité des systèmes d'information, avec un diplôme d'ingénieur d'État ou un Master 2, une expérience professionnelle souhaitée, une certification en sécurité informatique et une maîtrise des normes ISO 27001, des pare-feux, des routeurs ainsi que des compétences en cryptographie et tests d'intrusion. Des postes sont également ouverts pour des experts en réseaux informatiques, nécessitant un diplôme similaire et des connaissances en sécurité des systèmes, en pare-feux, tests d'intrusion et certifications telles que CCNA ou ICND. L'ingénierie logicielle est un autre domaine recherché, avec des postes pour lesquels des compétences en outils comme Spring, Django et Flutter, ainsi qu'en gestion des bases de données et cryptographie, sont requises. Des administrateurs de systèmes sont également recherchés, avec un diplôme en informatique, une expérience souhaitée en gestion des systèmes et des compétences en Linux, Windows Server, Hyper-V et VMware. En gestion financière, des candidats titulaires d'un Master 2 en sciences économiques ou de gestion, maîtrisant les outils informatiques et ayant des connaissances des marchés publics, sont recherchés. Par ailleurs, l'ARPCE cherche des experts en conception graphique disposant de compétences en modélisation, design graphique et rédaction en plusieurs langues, ainsi que des chargés d'études en réseaux et matériel informatique ayant des connaissances des systèmes Windows, WAN et LAN. Les infographistes ayant au moins un an d'expérience et maîtrisant Photoshop, Illustrator, InDesign et le montage vidéo sont également invités à postuler. Pour candidater, il est nécessaire de fournir une demande manuscrite, une copie de la carte d'identité, une attestation d'inscription à l'Agence nationale de l'emploi, une copie du diplôme avec relevé de notes, un CV détaillé avec justificatifs, ainsi qu'une grande enveloppe timbrée avec l'adresse du candidat. Les candidats retenus seront affectés à la Direction de Certification Électronique située à Rahmania - Sidi Abdallah, Alger. Il est précisé que les dossiers incomplets ou soumis hors délai ne seront pas pris en compte et qu'un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste.

M. Seghilani

MEDDAHI EN VISITE À ADRAR

L'ouverture d'une antenne du groupe HTT envisagée

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, envisage l'ouverture d'une antenne du groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) dans la wilaya d'Adrar à l'effet de se rapprocher de la gestion et de l'accompagnement des structures d'accueil relevant du secteur dans cette wilaya du sud du pays»,

S'exprimant lors de sa tournée à l'hôtel «Touat» (classé 4 étoiles), dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, Mme. Meddahi a salué «les efforts fournis par les responsables du secteur pour la modernisation et la rentabilisation des structures d'accueil, à l'instar de l'hôtel Touat, dont la capacité d'accueil a été portée de 64 à 120 chambres, en plus de son renforcement en structures d'accompagnement répondant aux normes requises». En effet, «l'opération s'inscrit dans le cadre du programme national lancé par le ministère de tutelle et portant sur la gestion par le groupe HTT de 80 structures hôtelières publiques, une opération qui a touché jusqu'ici 70 structures à l'échelle nationale», a-t-elle affirmé. Cette dernière s'est également félicitée de «l'expérience modèle de recyclage par l'hôtel des eaux usées pour être exploitées à des fins d'irrigation des espaces verts, une expérience qui, a-t-elle dit, «contribuera à la préservation de l'environnement et la consolidation du développement

durable». Sur site, Mme Meddahi, a procédé à «la remise de titres d'exploitation d'ateliers d'artisanat et des agréments d'agences de tourisme et de voyage».

« L'HÔTEL DE REGGANE LIVRÉ DANS HUIT MOIS »

La ministre s'est ensuite rendue dans la commune de Reggane où elle a inspecté le chantier d'un hôtel, récupéré par voie judiciaire, pour être confié au groupe HTT, avant de mettre l'accent sur «le respect des procédures administratives en vue de finaliser ce projet stratégique, au regard de sa position dans une zone de transit entre les wilayas d'Adrar et de Bordj

Badji-Mokhtar». Indiquant que, «les travaux de réalisation, suspendus à hauteur de 40% d'exécution, devront reprendre au mois de mai prochain pour être livrés dans un délai de huit mois, au plus tard». Cette dernière a insisté, à cette occasion, sur «la mobilisation des différents organismes publics et techniques pour accompagner, en compagnie du groupe HTT, la réalisation et la réception de ce projet dans les délais impartis». Soulignant que, «la récupération des établissements hôteliers à Adrar, après que le jugement les concernant ait été définitivement rendu public, traduit la volonté des hautes instances du pays de pro-

mouvoir le tourisme intérieur et saharien, créateur d'emplois», ajoutant que «la promotion des activités touristiques sont tributaires de l'accroissement des capacités d'accueil et l'amélioration de la qualité des prestations». Se rendant dans la commune de Tamset, Sud d'Adrar, pour visiter le site archéologique, connu sous le nom de grotte du ksar de Temassekht, la ministre a salué «le rôle important joué par les acteurs associatifs et les opérateurs pour accompagner les autorités locales dans la promotion de ce site, une destination touristique de renommée nationale et internationale».

L. Zeggane

AMÉLIORATION DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Le MESRS et l'AAPI signent un accord-cadre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a signé, hier un accord-cadre avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) pour renforcer le rôle des universités et des grandes écoles dans l'amélioration du climat de l'investissement en Algérie.

Cet accord vise à exploiter les mécanismes et les ressources du secteur de l'enseignement supérieur pour créer un environnement favorable aux investissements, reconnus comme essentiels pour la création d'emplois et le développement économique national. La signature de cet accord s'est déroulée lors d'une journée

d'étude intitulée « Le rôle des institutions universitaires et de recherche dans l'amélioration du climat de l'investissement en Algérie », présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, et le directeur général de l'AAPI.

S'exprimant à l'occasion, le DG de l'AAPI, Omar Rekkache, a souligné que « l'université devrait jouer un rôle central dans l'amélioration de la réussite des projets d'investissement grâce à la contribution de chercheurs et d'experts ». En ce sens, Rekkache a expliqué que « l'université devrait constituer un incubateur de recherche scientifique spécialisée qui fournirait aux inves-

tisseurs des données et des analyses fiables sur la nature des marchés et les opportunités d'investissement disponibles ». « Les centres de recherche universitaires devraient contribuer à fournir des consultations spécialisées qui aident à réduire les risques d'investissement et contribuent à la préparation d'études de faisabilité économique précises, ce qui réduit souvent la probabilité de recourir à la révision des éléments du projet ou de soumettre des demandes de changement d'activité ou d'échec des projets en raison de l'immaturité des idées d'investissement », a-t-il expliqué.

Sarah O.

UNE SEMAINE APRÈS LE SOMMET ARABE QUI SEMBLE AINSI PRÊCHER DANS LE DÉSERT

L'occupant sioniste redouble de violence à Ghaza

Une semaine après le sommet arabe appelant au respect du cessez-le-feu, à l'accès de l'aide humanitaire et contre l'exode forcé des Palestiniens, Israël persiste dans son agression à Ghaza, intensifiant ses attaques malgré les appels internationaux à la fin de l'agression.



PH: DR

Cette recrudescence de violence met en lumière une escalade militaire qui défie ouvertement l'accord de cessation des hostilités établi depuis le 19 janvier dernier. L'intensification des attaques s'est particulièrement manifestée ce mardi, lorsque des drones israéliens ont ciblé un groupe de civils au centre de Ghaza, près du point de contrôle de "Netsarim", causant la mort de cinq Palestiniens. Dans un autre acte de violence, une femme palestinienne a été abattue par un drone dans la localité de Al-Shouka, à l'est de Rafah. L'armée israélienne a également bombardé des habitations civiles à l'est de Khan Younés, tandis que des obus de chars ont frappé la région d'Abassan al-Jadida. Depuis le début de l'offensive israélienne le 7 octobre 2023, le

bilan humain n'a cessé de s'alourdir. Les statistiques officielles font état de 48 503 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et de 111 927 blessés. Les secours, entravés par l'armée israélienne, peinent à extraire les nombreuses victimes encore sous les décombres. Au cours des dernières 24 heures, 36 nouveaux martyrs ont été recensés, dont 32 retrouvés sous les ruines. Alors que des négociations se déroulent à Doha pour prolonger la trêve, Israël intensifie parallèlement ses pressions sur Ghaza. L'approvisionnement en électricité a été coupé, exacerbant la crise humanitaire. Benjamin Netanyahu bloque l'application de la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu, cherchant à en tirer des

avantages stratégiques, tout en négligeant les engagements humanitaires prévus par cet accord. Le blocus israélien, maintenu strictement depuis neuf jours, asphyxie la population de Ghaza.

LES PALESTINIENS AFFAMÉS EN PLEIN RAMADHAN

Aucune aide humanitaire, ni alimentaire, ni médicale, ne peut parvenir aux habitants. Cette privation, qualifiée de « crime de guerre » par de nombreuses organisations internationales, a des conséquences dramatiques. Nizar Ayash, maire de Deir al-Balah, a alerté sur la réduction de 70 % de l'accès à l'eau potable dans le centre et le sud de l'enclave en raison de la coupure d'électricité. La violence s'étend également à la Cisjor-

danie, où les forces israéliennes multiplient les raids dans les localités de Jénine et Tulkarem. Des colons extrémistes, sous la protection de l'armée, ont attaqué le village d'Um Safa, incendiant des biens et des véhicules. Ces actes aggravent la tension déjà vive dans la région, reflétant une stratégie d'oppression globale visant à fragiliser davantage la société palestinienne. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a dénoncé ces pratiques comme un outil de nettoyage ethnique et de déplacement forcé. Il a également critiqué l'inaction de la communauté internationale, qui, malgré les résolutions des Nations unies et les décisions de la Cour internationale de Justice, demeure incapable de faire respecter les droits du peuple palestinien.

L'après-sommet arabe, marqué par un consensus diplomatique en faveur de la paix, contraste profondément avec la réalité sur le terrain. L'aggravation des violences par Israël souligne une fois encore l'inefficacité des mécanismes internationaux et l'impunité dont bénéficie l'occupant, au détriment des droits et de la vie des Palestiniens. La situation exige une intervention urgente pour empêcher une catastrophe humanitaire et politique encore plus grave.

M. Seghilani

COUPURE DE L'ÉLECTRICITÉ À GHAZA

Une nouvelle arme contre les Palestiniens

L'ONG de défense des droits de l'Homme Amnesty International a dénoncé la décision de l'occupant sioniste de couper l'électricité à la principale usine de dessalement de Ghaza, la qualifiant de "nouvelle preuve du génocide en cours contre le peuple palestinien". Dans un communiqué publié lundi sur les réseaux sociaux, Amnesty a rappelé que cette mesure intervient "une semaine après l'arrêt de l'entrée de l'aide humanitaire et des fournitures commerciales, y compris du carburant et de la nourriture", en violation flagrante du droit international humanitaire. La décision de priver Ghaza d'électricité a suscité une vague de condamnations à l'échelle internationale. De nombreux pays et organisations, dont les Nations unies, ont mis en garde contre les "graves répercussions" de cette coupure sur une population déjà accablée par plus de 15 mois d'agression sioniste. L'arrêt de l'approvisionnement en carburant depuis plus d'une semaine aggrave encore la situation humanitaire catastrophique. En Palestine, le ministère des Affaires étrangères a fermement condamné cette nouvelle mesure de l'occupant et a appelé à une "intervention internationale urgente pour protéger le peuple palestinien" face à cette politique de punition collective.

L'ATTENTE D'UN PAIN DEVIENT UN COMBAT

Le blocus imposé à Ghaza par Israël a transformé la vie des Palestiniens en un véritable calvaire, utilisant la famine comme arme de guerre. Samira Mohammed, une quinquagénaire au corps frêle, incarne cette souffrance quotidienne. Serrant fermement une miche de pain, elle raconte son combat pour nourrir les vingt membres de sa famille. Comme beaucoup d'autres femmes, elle a attendu des heures devant une boulangerie de Khan Younés, au sud de Ghaza, où le pain est devenu un bien rare et précieux. Depuis seize mois, Ghaza subit un blocus asphyxiant. Après une brève trêve, Israël a réfermé les points de passage le 2 mars dernier, coupant le territoire de l'aide humani-

taire essentielle. Les prix des denrées alimentaires ont flambé, certaines multipliées par cent, selon l'ONU. La faim touche désormais tous les habitants, contraints de s'alimenter avec les maigres distributions d'organisations caritatives. Les scènes de longues files d'attente devant les boulangeries se multiplient, tandis que ces dernières, soutenues par le Programme alimentaire mondial, peinent à répondre à la demande en raison des pénuries de farine, de gaz et d'électricité. Certains, comme Raed Abu Motaz, un père de famille, s'indignent de vivre leur Ramadan sous de telles privations. L'économiste Mohammed Abu Jayyab déplore une crise qui dépasse la simple pénurie de farine : l'absence de moyens de production a paralysé l'ensemble de l'économie de Ghaza. Les familles, redoutant l'épuisement total des stocks, conservent précieusement le peu de farine dont elles disposent. Le blocus a plongé les 2,3 millions d'habitants de Ghaza dans une crise humanitaire sans précédent, marquée par des actes désespérés pour survivre, comme la consommation d'aliments pour animaux ou la réduction des repas à une seule ration quotidienne. Malgré les appels de l'ONU pour une intervention internationale, la communauté internationale reste largement impuissante, laissant la population subir l'un des sièges les plus inhumains de l'histoire récente.

90 % DE LA POPULATION PRIVÉS D'EAU

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a tiré la sonnette d'alarme sur la situation catastrophique de l'eau à Ghaza, où seulement une personne sur dix a encore accès à une eau potable sécurisée, soit 90 % de la population privés de cette ressource vitale. Selon Rosalia Polin, responsable de l'UNICEF à Ghaza, 600 000 personnes avaient retrouvé un accès à l'eau potable en novembre 2024, avant d'en être à nouveau privées en raison des restrictions imposées par l'occupant sioniste. Les agences onusiennes estiment que 1,8 million de personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, nécessitent en urgence de l'eau, des

infrastructures sanitaires et une assistance médicale. La situation s'est encore aggravée après la coupure de l'électricité, entraînant l'arrêt des opérations de dessalement, seul moyen de fournir de l'eau potable à la population. Face à cette catastrophe humanitaire, les appels se multiplient pour une intervention immédiate afin d'empêcher une crise sanitaire de grande ampleur.

M.S.

GHAZA

Des civils palestiniens utilisés comme boucliers humains

Une enquête a été ouverte par la police militaire israélienne concernant six cas où des civils palestiniens de Ghaza auraient été utilisés comme boucliers humains par l'armée, les exposant à de graves dangers en violation du droit international. Cette décision fait suite à un rapport publié en janvier par le Comité international de la Croix-Rouge, qui a documenté ces pratiques. Selon des témoignages rapportés par le journal Haaretz, ces incidents se sont multipliés pendant l'offensive militaire contre Ghaza et ont continué jusqu'en janvier 2025, bien après que l'affaire ait été révélée en août dernier. Les civils arrêtés arbitrairement auraient été contraints, sous la menace, d'exécuter des missions militaires risquées, telles que l'incendie de bâtiments, la vérification de tunnels pour détecter des explosifs ou des combattants, ou encore l'infiltration d'hôpitaux pour identifier des "suspects". Les brigades Nahal, Givati et des unités de commandos seraient impliquées dans la majorité des cas recensés. Les victimes, surnommées "shouash" (serviteurs), auraient été retenues pendant plusieurs jours ou semaines, subissant des maltraitements physiques et psychologiques avant d'être relâchées ou transférées en territoire occupé. Dans certains cas, elles auraient été contraintes de porter des uniformes médicaux pour entrer dans des hôpi-

taux, ce qui a conduit à des tragédies, comme l'exécution d'un civil pris pour un collaborateur. Le rapport de la Croix-Rouge accuse des hauts responsables militaires d'avoir toléré, voire encouragé ces pratiques. Des soldats interrogés ont affirmé que toute discussion morale sur ces actes était interdite, les consignes étant claires : "Nos vies valent plus que les leurs." Certains soldats ayant exprimé leur désaccord auraient été réduits au silence, tandis que d'autres ont rapporté des violences systématiques infligées aux civils enrôlés de force.

Cette enquête a été lancée sous la pression de plusieurs États et organisations internationales, dont le Comité international de la Croix-Rouge, l'administration américaine de l'ex-président Joe Biden et le gouvernement britannique. L'armée israélienne a réagi en affirmant respecter le droit international et niant l'existence d'une politique officielle imposant l'utilisation de civils dans des opérations militaires. Cependant, plusieurs enquêtes restent en cours. Ces révélations s'ajoutent aux accusations de crimes de guerre déjà portées contre l'armée israélienne, alors que la communauté internationale appelle à des enquêtes indépendantes et à des sanctions contre les responsables de ces pratiques inhumaines.

M.S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

28 martyrs et des milliers de déplacés

L'armée de l'occupant sioniste poursuit son offensive contre la ville de Tulkarem et son camp de réfugiés pour le 44ème jour consécutif, tandis que le siège du camp de Nour Shams entre dans son 31^e jour. Ce blocus s'accompagne d'une intensification militaire, de renforts massifs, de restrictions sévères et de raids incessants contre les habitations.

D'après notre correspondante sur place, des renforts militaires ont été déployés en direction de la ville et de ses camps, avec le déploiement d'unités d'infanterie dans les ruelles. Des tirs à balles réelles et des grenades assourdissantes ont été utilisés pour terroriser la population civile. L'armée d'occupation a renforcé sa présence avec des véhicules blindés et des bulldozers, notamment dans la rue Naplouse reliant les camps de Tulkarem et Nour Shams. Plusieurs maisons y ont été réquisitionnées et transformées en bases militaires, tandis que des points de contrôle mobiles ont été installés pour restreindre la circulation des habitants. Durant la nuit, les forces de l'occupant ont durci leurs mesures sur cette même route, arrêtant et fouillant systématiquement les véhicules, vérifiant l'identité des passagers et procédant à des détentions et des interrogatoires sur place, en particulier contre les jeunes Palestiniens. Dans le camp de Tulkarem, l'armée d'occupation a multiplié les patrouilles à pied, notamment dans les quartiers d'Al-Marbaha et Al-Khadamat, menant des raids violents sur les habitations et les commerces. Des portes ont été défoncées et des explosions ont été entendues, les soldats saccageant l'intérieur des maisons tout en tirant à balles réelles de manière indiscriminée. Le camp est en proie à une destruction massive, avec une infrastructure en ruine et des habitations totalement ou partiellement démolies. Celles qui restent sont désormais occupées par l'armée sioniste, accentuant les souffrances des habitants.

SIÈGE ET DESTRUCTION À NOUR SHAMS ET TULKAREM

Le camp de Nour Shams demeure complètement bouclé, soumis à des incursions constantes et à des fouilles brutales. Les soldats s'acharnent sur les biens des résidents après avoir envahi leurs domiciles, soumettant ces derniers à des interrogatoires sous la menace. L'armée occupe intégralement la maison du citoyen Adnane Al-Malik dans le quartier de Jabal Al-Nasr, forçant son propriétaire à fournir de l'eau aux soldats. Non contente de cette prise, elle



Ph:DR

a pillé des lits des maisons voisines pour aménager son occupation. Des caméras de surveillance ont été installées sur la maison afin d'exercer un contrôle permanent sur le camp. Selon des témoins locaux, des tirs nourris ont été entendus à l'intérieur du camp, tandis que l'armée a massivement utilisé des grenades éclairantes au-dessus du quartier de Jabal Al-Nasr durant la nuit. Dans le même temps, des bulldozers ont détruit les infrastructures et rasé plus de 28 maisons dans le quartier de Al-Manshiya, dans le cadre d'un plan visant à remodeler la géographie du camp. Dans la banlieue d'Iktaba, à l'est de Tulkarem, l'armée sioniste a envahi plusieurs maisons, en particulier dans le quartier résidentiel des fonctionnaires, saccageant leur contenu et soumettant les familles à des interrogatoires prolongés. Les familles de Samer Al-Ladawi, Taysir Jaber, Mounir Diab ainsi que les familles Al-Hadhiri et Al-Assas figurent parmi les vic-

times de ces assauts.

Depuis le début de cette nouvelle vague d'attaques, l'armée d'occupation a assassiné 13 Palestiniens à Tulkarem et ses camps, dont un enfant et deux femmes, dont l'une enceinte de huit mois. Des dizaines de personnes ont été blessées ou arrêtées, tandis que plus de 9 000 habitants ont été contraints de fuir le camp de Nour Shams et 12 000 celui de Tulkarem.

JÉNINE SOUS LE FEU DE L'OCCUPATION

À l'aube de ce mardi, deux jeunes palestiniens ont été abattus par les tirs de l'armée d'occupation à Jénine. Selon le ministère de la Santé, la Commission générale des affaires civiles a confirmé leur martyre, sans que leurs identités ne soient encore dévoilées. Le nombre de martyrs est monté à trois après l'assassinat de Faiza Ibrahim Abou Ghali, 58 ans, tuée par balle dans le quartier Est de Jénine. Une unité spéciale de l'armée sioniste a pris d'assaut

ce secteur, assiégeant une maison, tandis que des soldats ont encerclé un bâtiment sur la rue Haïfa, à l'ouest de la ville. L'immeuble résidentiel "Al-Adib" a été évacué de force, ses habitants contraints de sortir et de présenter leurs papiers d'identité avant d'être détenus pour interrogatoire. Des appartements y ont été vandalisés par l'armée. Hier, un Palestinien a été tué par un véhicule militaire sioniste qui l'a délibérément écrasé alors qu'il circulait à moto près du rond-point de l'intérieur, à Jénine.

Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital Ibn Sina où son martyre a été confirmé. Pendant ce temps, la répression s'étend à d'autres régions de la Cisjordanie occupée : démolitions de commerces à Tulkarem et El-Qods occupée, arrestations massives et implantation d'un nouveau foyer colonial au sud de Naplouse. Depuis lundi soir, l'armée d'occupation a enlevé 30 Palestiniens à travers la Cisjordanie, y compris d'anciens

détenus libérés. Un rapport conjoint du Club des prisonniers palestiniens et de la Commission des affaires des détenus indique que ces arrestations ont été menées dans toutes les provinces. Une incursion particulièrement brutale a eu lieu à Azzoun, à l'est de Qalqilya, où plus de 100 Palestiniens ont été arrêtés avant d'être relâchés par la suite. Le rapport souligne que l'occupation mène une campagne systématique d'arrestations et d'interrogatoires sur place, transformant des maisons en bases militaires et prenant même certains habitants en otage.

BETHLÉEM : UN RAMADHAN SOUS BLOCUS

Dans le sud de la Cisjordanie occupée, Bethléem et ses villages subissent un siège implacable. Les points d'accès à la ville sont verrouillés, isolant les habitants, qui se retrouvent contraints de parcourir de longues distances sur des routes accidentées. À Al-Khader, les nuits du Ramadhan sont devenues synonymes de terreur : au lieu de marchés animés et de festivités, ce sont les incursions nocturnes de l'armée qui rythment les soirées.

Des gaz lacrymogènes sont lancés sur les commerces et les maisons, plongeant les rues dans un silence de peur. À Beit Fajjar, l'accès principal est fermé depuis 16 mois, forçant les habitants à emprunter des chemins dangereux et coûteux. Dans d'autres villages, comme Al-Manshiya et Joura Al-Shama, des barrières militaires enferment la population, les coupant du reste du monde. Face à cette escalade, les habitants de la Cisjordanie occupée continuent de résister, malgré les privations, la répression et les tentatives de l'occupant d'imposer un état de siège permanent.

M. Seghilani

DES DIZAINES DE MILLIERS DE PALESTINIENS CHASSÉS DE LEURS FOYERS

Une nouvelle « Nakba » passée sous silence

En Cisjordanie occupée, une vague de déplacements forcés sans précédent depuis 1967 a été enregistrée. L'armée israélienne a contraint plus de 40 000 Palestiniens à quitter leurs foyers dans quatre camps de réfugiés situés dans les régions de Jénine, Tulkarem et Tubas. Sur un total de 76 000 résidents, cet exode massif marque le plus grand déplacement forcé dans cette région depuis des décennies.

Ces expulsions ont été orchestrées sous la menace directe des soldats israéliens, forçant les habitants à partir par intimidation ou en menaçant de détruire leurs habitations. Cette offensive a également détruit les infrastructures vitales des camps, coupant l'accès à l'eau, à l'électricité et aux biens essentiels, y compris les soins médicaux. L'opération militaire, nommée « le mur de fer », a débuté le 21 janvier 2025 et constitue l'intervention la plus étendue et durable en Cisjordanie occupée depuis 2002. À ce jour, environ 1 130 maisons et bâtiments ont été totalement ou partiellement détruits dans les camps de Jénine, Tulkarem, Nour Shams et Al-Fari'a. L'UNRWA, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, a exprimé son inquiétude face à l'ampleur de cette campagne destructrice. Elle souligne que cette démolition massive des infrastructures civiles rend plusieurs camps, comme ceux de Jénine, Tulkarem et Nour Shams, inhabitables,

vidant pratiquement ces zones de leurs résidents. L'UNRWA considère que ces actions cherchent à redéfinir de manière durable les caractéristiques des camps de réfugiés en Cisjordanie nord. En parallèle, des lois récemment adoptées par la Knesset visent à limiter les activités de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés. Israël Katz, ministre israélien de la Guerre, a affirmé que l'agence ne pouvait plus opérer dans les camps concernés et a ordonné à l'armée de maintenir son occupation des camps jusqu'à la fin de l'année 2025. Il prévoit également d'élargir cette offensive vers le centre et le sud de la Cisjordanie. Des experts israéliens, cités par le centre palestinien de recherche « Madar », confirment que ces actions s'inscrivent dans un plan global de déplacement forcé des populations palestiniennes.

L'objectif est d'exploiter les failles du droit international pour justifier ces actions. Parmi les incidents marquants, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a été photographié dans une maison de réfugiés à Tulkarem, après en avoir expulsé les résidents, affichant un drapeau israélien et se vantant des destructions. Selon Sami Mshasha, expert en affaires onusiennes, cette campagne vise à effacer progressivement le droit au retour des réfugiés palestiniens en fragilisant l'UNRWA, en diabolisant son action et en la liant au « terrorisme ». Cette stratégie, qui inclut le

démantèlement progressif des camps, accompagne un plan d'annexion plus large de la Cisjordanie. L'UNRWA poursuit ses efforts pour fournir une aide d'urgence aux familles déplacées, mais ses activités dans les camps touchés ont été suspendues. Plusieurs établissements scolaires et médicaux de l'agence sont fermés, affectant des milliers d'enfants et de patients.

Le coût élevé des loyers dans les zones où se réfugient les familles déplacées aggrave encore la situation. Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA, a alerté sur les conséquences désastreuses de ces événements, non seulement en Palestine occupée, mais aussi dans des pays voisins comme la Jordanie, le Liban et la Syrie, où de nombreux réfugiés palestiniens se trouvent. Les camps de réfugiés restent un symbole historique de la Nakba de 1948. Aujourd'hui, la Cisjordanie occupée en compte 19, et Gaza en abrite 8, avec environ 5,9 millions de réfugiés palestiniens enregistrés par l'UNRWA. Cette campagne israélienne en Cisjordanie vise à rendre les camps inhabitables et à affaiblir l'UNRWA, dans un objectif de liquidation définitive de la question des réfugiés palestiniens et de leur droit au retour. Ce projet menace directement l'existence et l'identité du peuple palestinien sur sa terre natale.

M.S.

TIZI-OUZOU. GLISSEMENT DE TERRAIN DE DRAÂ EL-MIZAN

Le relogement des familles sinistrées achevé jeudi

L'opération de relogement des familles sinistrées lors du glissement de terrain du 25 février dernier au village Ouled Aissa, dans la commune de Draâ El-Mizan au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, sera achevée jeudi prochain, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, Aboubakar Essedik Boucetta.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à travers les communes littorales de la wilaya, M. Boucetta a affirmé que les familles victimes de ce glissement, encore non relogées, au nombre d'une vingtaine (20) au total, le seront, au plus tard, ce jeudi. "Nous avons procédé le jour même de la survenue de ce glissement de terrain au relogement provisoire de certaines familles sinistrées et au recensement, le lendemain, de toutes les demeures atteintes" a-t-il rappelé, ajoutant que les familles restantes le seront ce jeudi après achèvement des enquêtes en cours. M. Boucetta a indiqué



que les services de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) ont recensé, au total, 92 demeures affectées dont 55 ont été classées rouge, précisant qu'il a été jusque-là procédé au relogement d'une quarantaine (40) de familles sur ces 55 dont les demeures ont été classées rouge. Aussi, des enquêtes sont en cours d'achèvement concernant la quinzaine (15) de demeures restantes dont les occupants se trouvent en dehors de la commune pour certaines et d'autres, au nombre de 06, habitées par plusieurs familles. M. Boucetta a indiqué, par ailleurs, que plusieurs enquêtes sont en cours pour déterminer la ou les causes de ce glissement de terrain et permettre de prendre les mesures nécessaires. "Les différents services concernés sont en train de mener des enquêtes nécessaires, notamment l'étude

de sol, pour déterminer la cause de ce glissement dont nous ignorons si elle est naturelle, humaine ou pour causes des travaux dans la région (Pénétrante autoroutière Tizi-Ouzou-Autoroute Est-Ouest, barrage Souk N'Tlatha)" a-t-il souligné. Par ailleurs, et lors de sa visite dans les communes de Mizrana, Tizirt, Iffissen et Ait Chafaa, le wali a procédé à la mise en service du réseau de distribution de gaz naturel au profit de 2170 foyers au niveau de cette dernière commune et inspecté plusieurs chantiers dans différents secteurs, éducation, logement et culture. Dans la commune de Tizirt, M. Boucetta qui a visité le site des ruines romaines de cette ville a déploré "l'état d'abandon" dans lequel se trouve ce site archéologique et annoncé l'inscription, lors du prochain Conseil de wilaya, d'une étude pour sa réhabilitation.

MOSTAGANEM. EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE RENTRÉE

Renforcement du secteur de l'éducation avec 12 nouveaux établissements

Le secteur de l'éducation à Mostaganem sera renforcé par l'ouverture de 12 nouveaux établissements dans les trois paliers scolaires en prévision de la prochaine rentrée scolaire, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a récemment présidé un conseil de l'exécutif consacré aux préparatifs de la rentrée scolaire, en particulier les infrastructures dont bénéficiera le secteur, à savoir cinq écoles primaires, six CEM et un lycée. En outre, le secteur bénéficiera de projets portant sur 102 nouvelles classes d'extension, 12 cantines scolaires et trois unités de dépistage et de suivi sanitaire des élèves, a ajouté la même source. Concernant la réhabilitation et la mise à niveau des établissements scolaires, il a été précisé qu'en préparation de la rentrée, 26 écoles primaires, 18 CEM et 8 lycées seront réhabilités, sachant que les autorités locales ont consacré un montant de 71 millions DA pour ce programme de réhabilitation, en plus d'un financement supplémentaire pour l'acquisition de cinq nouveaux bus scolaires. Le wali a donné des instructions au conseil de l'exécutif concernant le lancement des démarches pour la réalisation de terrains de sport dans les établissements scolaires restants, lesquels disposent d'espaces adaptés à ces installations sportives, soulignant la nécessité de doter toutes les écoles primaires de cartables scolaires et d'adopter une initiative de tenue scolaire uniforme dans au moins une école par commune.

KHENCHELA. SANTÉ

Le secteur sera renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes

Le secteur de la santé dans la wilaya de Khenchela sera prochainement renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes, apprend-on lundi auprès du directeur du secteur, Zineddine El Okbi. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il est attendu, dans le cadre du programme du ministère de la Santé de répartition des postes de praticiens de la santé publique, de recruter 65 nouveaux médecins spécialistes aux établissements hospitaliers et cliniques de la wilaya. Selon la même source, ces méde-

cins appartiennent à 23 spécialités connaissant un déficit en encadrement enregistré en 2024 par la direction de la santé et de la population. Quinze (15) de ces médecins seront ainsi dirigés vers l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Benbella de Khenchela, 10 vers l'EPH de Chechar, 4 vers l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant (EHS) de Khenchela et 9 vers l'hôpital Houari Boumediene de Bouhmama, a précisé la même source. Neuf médecins seront également affectés à l'EPH Hihhi Abdelmadjid de Kaïs, quatre à

l'EPH Ali Boussehaba de Khenchela, trois à l'EPH Mohamed Boudiaf d'Ouled Rechache, neuf à l'hôpital Chadli Bendjedid de Chechar et deux vers les deux établissements publics de santé de proximité de Chechar et Yabous. Ces médecins bénéficieront d'une prime de zone, d'une prime spécifique du poste, d'une prime de logement en cas d'inexistence de logement de fonction et d'une prime de 40.000 DA en cas d'affectation à un établissement situé en dehors du chef-lieu de wilaya, a précisé le directeur local de la santé.

CONSTANTINE. DANS LE CADRE DU PLAN VERT 2025

Vers la plantation de 1.250 arbustes

Un total de 1.250 arbustes d'ornement sera mis en terre à travers différentes communes de la wilaya de Constantine, dans le cadre du Plan Vert de l'exercice 2025, à l'initiative de l'Association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), a indiqué lundi à l'APS son président, Abdelmadjid Sebih. Organisé sous le slogan "pour un environnement vert", ce programme de plantation ciblera 8 quartiers, 7 établissements scolaires, 4 maisons de jeunes et 2 mosquées relevant des communes de Hamma Bouziane, de Didouche Mouard, d'El Khroub, de Constantine en plus de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a précisé la même source. L'opération de plantation qui vient d'être lancée, a été initiée en coordination avec les directions de l'éducation, de la jeunesse et des sports (DJS) et des affaires religieuses et des wakfs, a fait savoir M. Sebih. Près de 4.000 arbustes toutes espèces confondues, ont été plantés en 2024 dans la wilaya de Constantine à l'initiative de la même association, dans le cadre de diverses activités et manifestations liées à l'environnement, a rappelé le président de l'APNE.

FACULTÉ DE MÉDECINE

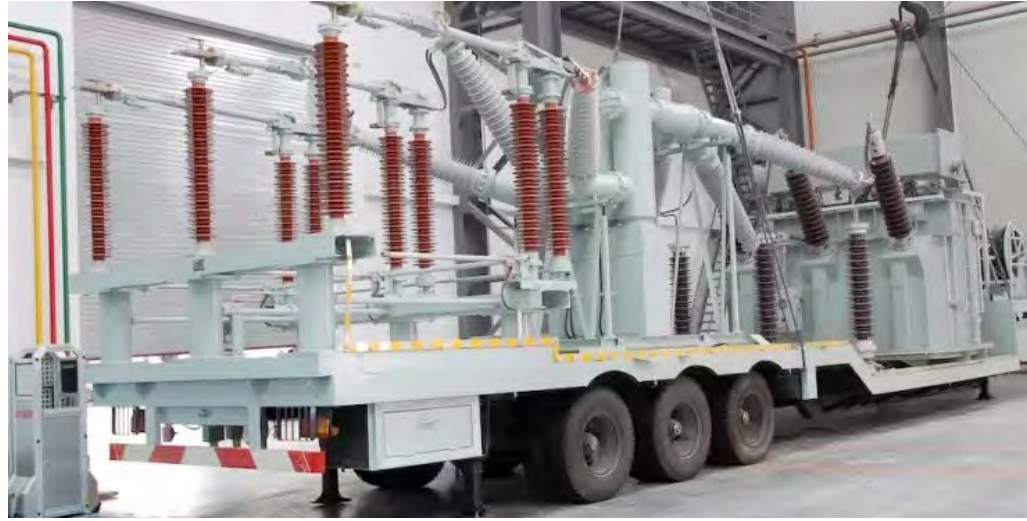
Signature d'une convention de coopération et de formation avec la direction de la santé

Une convention a été signée, lundi à Constantine, entre la faculté de médecine relevant de l'université Salah Boubnider (Constantine 3) et la direction locale de la santé et de la population (DSP), visant à consolider la coopération en matière de formation et de recherche dans le domaine des sciences médicales. La convention a été signée par le doyen de la faculté de médecine, Pr Mahdjoub Bouzitouna et la directrice de wilaya de la santé Mme Lynda Boubguira en présence du recteur de l'université Constantine 3 le Professeur, Chaabane Baitiche. S'exprimant à cette occasion, le recteur de l'université Constantine 3 qui a salué l'initiative a précisé que la convention permettra aux étudiants des sciences médicales (médecine, pharmacie et dentisterie) d'effectuer des stages dans les différents établissements de santé de la wilaya. La convention contribuera, selon le même responsable, à la promotion du rendement scientifique et de recherche des étudiants ciblés à travers l'enrichissement des connaissances et l'acquisition d'expérience au titre des stages pratiques qu'ils auront à effectuer dans le cadre de cette convention. La convention s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

BOUMERDÈS. ÉNERGIE

Un nouveau transformateur électrique mobile pour améliorer le service

Un nouveau projet de transformateur électrique mobile de type 30/60 kv, a été programmé à la réalisation durant cette année 2025 à Boumerdès, en vue d'améliorer la qualité du service dans la partie - Ouest de la wilaya, a-t-on appris, lundi, du directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Said Mansour.



Ce nouveau poste transformateur, prévu à la réalisation au lieu dit Ben Ouadhah de la banlieue de Khemis El-Khechna, à l'ouest de Boumerdès, est de nature à améliorer la qualité du service d'approvisionnement en électricité dans cette partie de la wilaya, a indiqué M. Mansour dans un point de

presse. Il a fait part de l'affectation d'une enveloppe de 60 millions de DA, dégagée sur le budget propre de la direction et des programmes sectoriels de la Sonelgaz, pour la réalisation de ce transformateur, doté d'une capacité de 20 MV-A.

Ce projet prévoit notamment la réalisation de quatre départs électriques (30kv), actuellement en cours de mise

en œuvre. Le 1er au lieu dit Ben Ouadhah, destiné à alimenter la cité Ben Ouadhah et une partie du village Ouled Brahim, et le 2e à Ouled Brahim pour alimenter une partie de la cité Ouled Brahim et une partie de la commune de Hammadi.

Quant au 3e départ électrique, en réalisation dans la région de Sidi Salem, commune de Hammadi, il est destiné à

alimenter la cité Sidi Salem, la région de Semaïdia, et une partie des régions de Ben Hamza et de Sidi Lakhdar, tandis que le 4e départ électrique alimentera la cité Draa El Azz de la même commune, selon la même source.

La wilaya compte un réseau électrique de 6736 km de long (entre basse et moyenne tension), doté d'une capacité globale de 580 MV-A.

BLIDA. SONELGAZ

Mise en service de trois nouveaux départs électriques

Trois nouveaux départs électriques ont été mis en service, à Blida, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz. Il s'agit de la mise en service, dans le cadre du plan spécial Ramadan visant à assurer la qualité et la continuité du service, de trois nouveaux départs électriques à Bab Dzair, Douirette et Boulevard Laïchi (d'une puissance de 10 KV chacun), à partir du centre transformateur principal de Sidi Iekbir, a indiqué, à l'APS, la chargée de communication, Khadidja Bouda. Ce même plan, a-t-elle ajouté, prévoit également la mobilisation de 32 équipes de permanence pour les interventions en

électricité et quatre équipes pour le gaz, qui s'ajouteront aux autres petites équipes d'intervention opérationnelles au niveau des 13 agences commerciales de la wilaya. La même responsable a, aussi, souligné la réalisation, depuis le début de l'année 2025, de 15 nouveaux transformateurs électriques, notamment à Ouled Yaïch, Blida, Mouzaïa, Chiffa, Meftah, Larbaà, Guerouaou, Chebli, Boufarik et Beni Merad, avec un réseau électrique de 11 km de long. A cela s'ajoute le lancement, par la même direction, d'une vaste opération de maintenance des réseaux de moyenne et basse tension et des transformateurs électriques. Cette opération préventive a notamment profité aux installa-

tions et réseaux des régions ayant enregistré des perturbations dans l'approvisionnement en énergie électrique, l'année dernière, a-t-elle précisé. Le programme d'investissement de la wilaya pour l'exercice en cours, a également englobé la réalisation d'un réseau électrique globale de 22 km de long.

A noter que le taux de couverture en électricité à Blida est estimé à 99%, représenté par un réseau de plus de 6.137 km, dont 3.048 km de réseaux de moyenne tension et 3.088 km de basse tension, alimentés à partir de 16 sources d'alimentation réparties à travers la wilaya et dotées d'une capacité globale estimée à 1.120 MV-A, selon la même source.

EL-OUED. CHAMBRE D'AGRICULTURE

Lancement de la campagne de récolte du maïs jaune

La campagne de récolte du maïs jaune pour l'actuelle saison agricole (2024-2025) a été lancée à El-Oued au niveau d'une exploitation agricole située dans la localité de Bouguessissia relevant de la commune de Hassi-Khalifa (30 km du chef-lieu de la wilaya), a-t-on appris lundi de la chambre locale d'agriculture. Cette année, les superficies emblavées se répartissent entre 40,5 hectares dédiés à la production de maïs en grain et 33 ha consacrés au maïs fourrager, a précisé le président de la chambre d'agriculture, Djelloul Othmani signalant que la première phase de la campagne de récolte concerne les périmètres de maïsiculture des communes de Ben Guecha et Hassi-Khalifa, qui représentent 60 % de la superficie totale cultivée dans la wilaya. Le même responsable a souligné que l'expérience de culture du maïs jaune a été menée cette saison dans quatre communes

à vocation agricole (Ben Guecha, Hassi-Khalifa, Trifaoui et Guemar), ajoutant que cette initiative, qui a donné des "résultats probants" avec un rendement dépassant les 40 quintaux/hectare, sera généralisée lors de la prochaine saison. Ce succès est d'autant plus appréciable que cette culture est pratiquée sur des sols

sablonneux et des terres agricoles épuisées, sans recours à des engrais chimiques ou organiques, a-t-il estimé. Grâce à ces résultats, les services de la chambre d'agriculture prévoient établir un programme dans le cadre du plan de vulgarisation agricole pour la prochaine saison, basé sur l'encouragement et l'accompa-

gnement des agriculteurs à s'impliquer dans la culture du maïs jaune, afin d'augmenter les capacités de production de la wilaya, a-t-on indiqué. La saison de culture du maïs s'étend d'août à décembre, alors que la campagne de récolte débutera cinq mois après les semis, a-t-on encore signalé de même source.

TISSEMSILT. SANTÉ

Réception prochaine de deux polycliniques

La réception de deux nouvelles polycliniques dans la wilaya de Tissemsilt, dont les travaux de réalisation touchent à leurs fins, est prévue prochainement, a annoncé le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Behaeddine Fatmi. M. Fatmi a souligné que les deux polycliniques, situées dans les communes de Théniet El Had et El Malaab, devront être opérationnelles d'ici la fin du mois de mars, après avoir bénéficié de travaux de réhabilitation et de remise en état. Le même responsable a également fait savoir que des travaux de réhabilitation et de réfection d'une autre polyclinique sont en cours dans la com-

mune de Sidi Slimane, enregistrant un taux d'avancement de plus de 90 %.

Elle devra être réceptionnée à la fin du mois d'avril prochain. Il a ajouté que les travaux de réhabilitation et de mise à niveau ont concerné un total de six polycliniques dans la wilaya, situées dans les communes de Théniet El Had, El Malaab, Sidi Slimane, Sidi Abed, El Maâcem et Ammari, dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt, dans son volet santé avec un financement global de 1,5 milliard DA.

BATNA. CLINKER

Coup d'envoi de l'exportation de 55.000 tonnes vers le Pérou et la Côte-d'Ivoire

Le coup d'envoi a été donné lundi à la cimenterie de la commune de Tilatou (Batna) relevant de la Société des ciments d'Ain Touta (SCIMAT) à l'exportation de 55.000 tonnes de clinker vers le Pérou et la Côte-d'Ivoire en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, et du wali, Mohamed Benmalek. Le PDG de SCIMAT qui relève du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Mamar Bahloul, a précisé que cette cargaison, la première de l'année 2025, est constituée de 30.000 tonnes de clinker exportées vers le Pérou et de 25.000 tonnes du même produit exportées vers la Côte-d'Ivoire. Il est prévu durant l'année en cours d'exporter d'autres cargaisons de clinker vers plusieurs pays, notamment d'Afrique et des efforts sont déployés pour trouver d'autres marchés extérieurs tout en tenant à répondre aux besoins du marché local, a ajouté le même responsable. En 2024, SCIMAT a exporté plus de 60.000 tonnes de clinker dont la grande partie vers la Tunisie, a rappelé son responsable. Le wali de Batna a affirmé que "des efforts intenses sont fournis dans la wilaya pour dépasser le volume des exportations réalisé l'année écoulée pour un total de plus de 250 millions dollars, surtout que la wilaya recèle d'importantes potentialités particulièrement dans les domaines de l'industrie céramique et de l'agriculture.

JIJEL. COLLECTIVITÉS

Inscription de 38 opérations de développement sectoriel en 2025

La wilaya de Jijel a bénéficié au titre de l'exercice 2025 de l'inscription de 38 opérations de développement sectoriel, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que dans le cadre de la poursuite des efforts de développement à travers les communes de la wilaya, 38 opérations sectorielles ont été inscrites pour une enveloppe financière de 7,75 milliards DA. Le secteur de l'éducation vient en tête avec 17 opérations de réalisation de nouveaux établissements (4 écoles primaires, 2 CEM et 2 lycées), de réhabilitation d'établissements et d'acquisition d'équipements scolaires pour les divers paliers, selon la même source. Six opérations ont été retenues pour le secteur des travaux publics et portent sur l'entretien de tronçons de routes nationales dont les RN-43, 77, 27 et 105, de chemins de wilaya, d'ouvrages d'art et de l'aérodrome de l'aéroport Ferhat Abbas. Selon la même source, d'autres opérations de réalisation de nouvelles structures et de réhabilitation d'anciennes ont été également inscrites pour les autres secteurs dont ceux de la jeunesse et des sports, de la formation et l'enseignement professionnels, des ressources en eau, de l'environnement, des moudjahidine et des ayants droit et de l'urbanisme. Dix neuf autres opérations mobilisant une enveloppe financière de 1,49 milliards DA ont été inscrites dans le cadre de la réévaluation des opérations en cours de réalisation dans la wilaya, a-t-on indiqué.

BÉJAÏA. DURANT LA PREMIÈRE DÉCADE DU MOIS DE RAMADHAN

Plus de 3,8 tonnes de marchandises saisies

Plus de 3,8 de tonnes de marchandises, non conformes aux règles d'hygiène ou de commercialisation courantes, ont été saisies par les services de contrôle de la direction du commerce de la wilaya de Béjaïa durant la première décade du mois de Ramadhan en cours, selon les responsables de cette administration.

Des sorties inopinées effectuées par les agents desdits services ont permis la saisie de cette quantité de marchandises et l'établissement de 214 procès-verbaux à l'encontre d'autant de contrevenants, selon les responsables. Ces marchandises retirées des circuits commerciaux, d'une valeur de plus de 1,7 million de dinars ont été vouées soit à la destruction, dans le cas de celles affectées par des avaries ou jugées impropres à la consommation, soit orientées dans le cas contraire vers des centres et autres établissements sociaux, a-t-on précisé. Parmi les infractions relevées, les mêmes services en ont noté plusieurs. Il s'agit notamment du défaut de registre de commerce et de factures, de défaut de publicité, de l'absence d'étiquetage et du non-respect des chaînes de froid de des produits soumis à la vente ou tout simplement souffrant de conditions d'hygiène inappropriées dans les lieux de ventes. Les



PH: DR

contrôles ont été élargis par ailleurs, notamment à Akbou, au produit de la banane, proposé ces derniers jours à des prix ahurissants, vendue sans facture de surcroît, et en l'absence de toute traçabilité.

L'occasion a aussi été propice pour faire de la sensibilisation auprès des commerçants spécialisés pour les inviter à établir des attestations en rapport avec leur stock et l'origine de leur acquisition, pour éviter tout soupçon de fraude ou de velléité de spéculation. Dans ce sillage, les éléments de la 1ère sureté urbaine de Bejaia

ont saisi, de leur côté, plus de 500 kg de qalb el louz (gâteau traditionnel algérien), exposés illicitement à la vente sur un trottoir, celui du boulevard de la "Brise de Mer" et dans des conditions qui laissent à désirer.

La marchandise était embarquée à bord d'une camionnette stationnée aux abords d'un trottoir poussiéreux et densément fréquenté par les promeneurs, indique-t-on à la sureté de wilaya, qui précise que la totalité de la saisie a été soumise, en consultation avec la direction du commerce, à la destruction.

TIZI-OUZOU. DTA

Journée d'information sur le label "Artisanat d'Algérie"

Une journée de sensibilisation et d'information sur le label "Artisanat d'Algérie" a été organisée, lundi, dans la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre des mesures prises pour la promotion et la préservation de l'artisanat national. Abrisée par la maison de l'artisanat "Amara Kaci et son épouse Younsi Ouardia", la rencontre organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a regroupé des artisans activant dans différentes filières de l'artisanat traditionnel et d'art. Le responsable du service artisanat à la DTA,

Hacene Habi, qui a animé cette rencontre, a expliqué l'importance du label "Artisanat d'Algérie" garantissant la qualité et l'authenticité des produits afin de les protéger de toute tentative d'appropriation de la part de pays tiers.

Aussi, pour cette démarche de labellisation, un cahier des charges national a été élaboré. Ce document identifie les produits artisanaux dans le détail, décrit les motifs et symboles les caractérisant, comme il permet d'être en conformité avec la réglementation nationale et internationale en vigueur, a expliqué M. Habi. Selon lui, pour labelliser un produit artisanal ce dernier doit être typi-

quement algérien, être de qualité, que ce soit pour la matière première utilisée pour sa confection ou la manière dont celui-ci a été fabriqué (finitions) et être un produit principalement manuel sans toutefois exclure l'utilisation d'un certain outillage.

Le label "Artisanat d'Algérie" s'inscrit dans le cadre d'une série de labels qui seront mis en place en vue de promouvoir les produits du terroir, à l'instar du Bijou d'Ath Yenni, du Tapis de Babar de Khenchela, la dinanderie de Constantine, la poterie de Bider, entre autres, a-t-il précisé. Ce label, destiné à protéger, valoriser et promouvoir le

patrimoine artisanal national, permettra aux artisans d'exporter leurs produits et aussi de participer à des foires et expositions à l'étranger, car seuls les produits labellisés seront autorisés dans ce genre de manifestations, a noté M. Habi.

Les artisans présents à cette rencontre ont exprimé leur intérêt d'adhérer à cette démarche gratuite, sollicitant du représentant de la DTA d'organiser des journées et des formations sur le sujet et sur la signification des motifs ornant les produits de l'artisanat afin de mieux présenter le produit artisanal algérien à l'international.

TIMIMOUN. FONDS DE LA ZAKAT ET DE L'INSTITUTION DE LA MOSQUÉE

1.000 familles bénéficient d'allocations de solidarité

Mille (1.000) familles nécessiteuses de la wilaya de Timimoun ont bénéficié d'allocations de solidarité issues du fonds de la Zakat et de l'institution de la mosquée, à l'occasion du mois de Ramadan, a-t-on appris lundi de la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de solidarité spécial Ramadan, établi par le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs au profit des franges démunies et défavorisées de la société, a précisé à l'APS le chef du service de la culture islamique et de l'information à la direction du secteur, Hamid

Ahmed. Par ailleurs, les antennes du Conseil "Souboul El-Kheirat", implantées au niveau des daïras de la wilaya, se chargent de collecter des produits alimentaires auprès des bienfaiteurs afin de les distribuer à leurs bénéficiaires durant le mois sacré, a-t-il ajouté.

De plus, les préparatifs sont en cours pour organiser une cérémonie collective de circoncision d'enfants, coïncidant avec la célébration de Laylat Al-Qadr (la Nuit du Destin), en coordination avec les services de santé, a-t-on indiqué. Outre les dourous, notamment sur les règles du jeûne et d'autres questions religieuses, dispen-

sés quotidiennement au niveau des mosquées avant la prière des Tarawih, des conseils de sensibilisation sont prodigués en parallèle pour lutter contre les comportements négatifs, tels que le gaspillage alimentaire et inciter les fidèles à adopter une alimentation saine et équilibrée pendant le mois de jeûne, selon la direction des affaires religieuses.

Dans le même sillage, des conférences et des émissions radiophoniques animées par des imams et des cadres du secteur figurent également au programme des activités du mois de Ramadan, a-t-on ajouté de même source.

ORAN. UNIVERSITÉ "AHMED BENBELLA"

Une journée scientifique sur la toxicomanie et l'addiction le 17 mars

La toxicomanie et l'addiction à la drogue seront au centre d'une journée scientifique organisée, le 17 mars prochain à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs. Organisée par le Laboratoire de Recherche en Sciences criminelles, en collaboration avec l'Institut de Criminologie de l'Université d'Oran 1, sous le slogan, "De la toxicomanie à l'addiction : enjeux cliniques et juridiques", cet événement, qui réunira des experts, des cliniciens, des chercheurs et des juristes, se veut un espace d'échange afin de mieux comprendre les multiples facettes de l'addiction et ses implications dans la société, a-t-on souligné. Il sera question d'aborder la toxicomanie et l'addiction sous toutes leurs formes, un sujet qui représente un défi aux multiples facettes, touchant aussi bien la santé mentale et physique des individus que le tissu social et les cadres législatifs, a-t-on ajouté de même source. D'autres thématiques variées seront également abordées, dont la cyberdépendance, les mécanismes neurobiologiques de la dépendance, en passant par la prise en charge thérapeutique et les enjeux médico-légaux. Cette journée permettra également d'aborder les répercussions de la toxicomanie sur l'individu et la société, en plus d'examiner les différents facteurs d'addiction aux substances et comprimés psychotropes, ainsi que les moyens de prévention et de lutte efficaces, a-t-on noté.

GUELMA. RÉSEAU DU GAZ NATUREL

Lancement de projets de raccordement de 1467 foyers de la commune de Dahouara

Des importants projets ont été lancés depuis le début de l'année 2025 en vue du raccordement de 1467 foyers situés dans des villages et hameaux éloignés de la commune de Dahouara (Guelma) au réseau de distribution du gaz naturel, a indiqué, lundi, le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Kheireddine Loukam. M. Loukam a précisé à l'APS que les foyers concernés par cette opération sont répartis à travers 17 hameaux et mechtas isolés de la commune de Dahouara, située à l'extrême est de la wilaya de Guelma. Il a ajouté que les travaux de réalisation de ces projets, dont l'état d'avancement varie d'une zone à l'autre, visent à réaliser un réseau de distribution d'une longueur totale de plus de 129 km afin d'acheminer le gaz naturel vers les habitations ciblées. Selon M. Loukam, les projets en question sont inscrits dans le cadre de trois programmes différents, à savoir le programme complémentaire, le programme géré par la direction de l'administration locale (DAL) et le programme piloté par la direction du logement. S'agissant du programme complémentaire, où le taux d'avancement oscille entre 51 et 54 %, il vise à raccorder 671 foyers dans 8 mechtas différentes, tandis que le programme récemment lancé par la DAL vise à raccorder 686 foyers éparpillés à travers 7 villages et mechtas.

S T R O P S

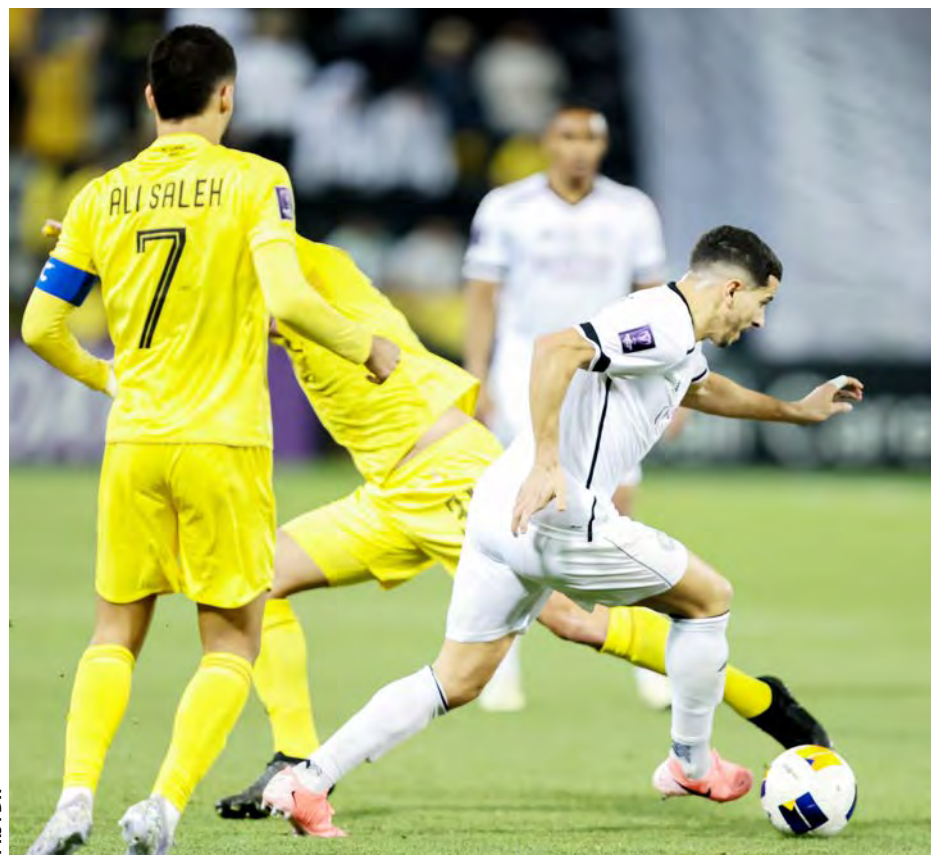
PREMIER BUT D'ATAL AVEC AL-SADD

Une belle rentrée

L'international algérien Youcef Atal a marqué son premier but de la saison avec Al-Sadd lors du match retour des huitièmes de finale de la Ligue des Champions asiatique, lundi dernier, contre Al-Wasl. Un but décisif dans une rencontre marquée par une remontée spectaculaire de son équipe, qui permet à Atal de briller avant son retour avec la sélection algérienne.

Youcef Atal a montré toute l'étendue de son talent avec Al-Sadd en inscrivant son premier but de la saison, un joli geste technique qui a permis à son équipe de prendre l'avantage contre Al-Wasl lors du match retour des huitièmes de finale de la Ligue des Champions asiatique. L'Algérien, arrivé au club qatari en septembre 2024, continue de s'imposer comme un acteur clé dans l'effectif de Félix Sanchez, et son but tombe à point nommé à l'approche de son retour en sélection.

La rencontre a démarré difficilement pour Al-Sadd. L'équipe qatarie a rapidement encaissé un but de Fábio Lima à la 10e minute, plaçant la pression sur les épaules des joueurs. Cependant, malgré cette ouverture du score, les hommes de Félix Sanchez ont réussi à inverser la tendance avant la pause, avec une première égalisation de Moustafa Tarek à la 26e minute. Quelques minutes plus tard, à la 30e, Atal a offert une magnifique action individuelle pour inscrire son premier but de la saison, permettant à Al-Sadd de prendre l'avantage.



Phs : DR

Positionné sur le côté droit, l'ancien joueur de l'OGC Nice a fait preuve d'une grande maîtrise technique. En éliminant son vis-à-vis, le Colombien Alexis Pérez, Atal s'est présenté face au gardien adverse, qu'il a surpris avec une frappe subtile et malicieuse. Ce dernier, anticipant un centre, s'est avancé légèrement, ce qui a permis à l'Algérien de placer son tir dans un angle fermé. Ce but a été un véritable coup de maître, portant le score à 2-1 avant que Akram Afif ne double la mise à la 37e minute.

UN RETOUR EN FORME AVANT LA SÉLECTION

Loin de se contenter de son but, Atal a également joué un rôle important tout au long de la rencontre, offrant un véritable danger sur son aile droite. Ce premier but est un signe de son retour progressif à la compétition après avoir été écarté de la liste locale durant la première partie de la saison. Toutefois, il n'a pas été absent des terrains puisqu'il a déjà délivré plusieurs

passes décisives, notamment lors de la phase de groupes de la Ligue des Champions asiatique et en championnat.

Le timing de cette performance ne pourrait pas être meilleur pour Atal. À l'approche du stage des Verts, prévu à partir du 17 mars en préparation pour les matchs de qualification pour la CAN 2025 contre le Botswana et le Mozambique, le latéral droit se trouve dans une forme ascendante. Sa contribution lors des derniers matchs, tant en termes de passes décisives que de buts, le place comme un candidat potentiel pour les prochaines convocations de la sélection algérienne.

Ce but contre Al-Wasl pourrait être un tournant dans la saison d'Atal. Avec la confiance qu'il a retrouvée, il pourrait bien jouer un rôle clé dans les prochains matchs de la sélection algérienne. La question reste désormais : saura-t-il maintenir cette forme ascendante pour s'imposer de manière durable dans le onze de départ de son équipe nationale ?

Mohamed Amine Toumiat

AL-SHAMAL

Plus de peur que de mal pour Baghdad Bounedjah

L'attaquant algérien, Baghdad Bounedjah a quitté le terrain sur une note d'incertitude lors du match opposant Al-Shamal à Al-Arabi en championnat qatari, laissant les supporters en alerte. Cependant, les dernières informations concernant son état de santé ont rassuré, ouvrant la voie à sa participation avec l'équipe nationale pour les prochaines échéances cruciales.

Baghdad Bounedjah a inquiété ses fans après sa sortie en fin de match lors de la rencontre entre Al-Shamal et Al-Arabi. L'attaquant algérien, qui avait disputé quasiment toute la rencontre, a dû céder sa place sur le terrain, laissant planer un doute sur la gravité de son état physique et son éventuelle indisponibilité pour les matchs à venir avec la sélection nationale.

Cette sortie prématurée a rapidement suscité des interrogations parmi les supporters et les observateurs, qui craignaient que le buteur d'Al-Shamal ne soit victime d'une blessure qui pourrait compromettre sa participation au prochain rassemblement des Verts. Cependant, les inquié-



tudes ont été rapidement dissipées par un rapport du média qatari "Al-Arab", qui a précisé que la sortie de Bounedjah était due à une simple fatigue, conséquence de l'enchaînement des matchs.

Il convient de noter que Bounedjah a joué une grande partie de la rencontre en infériorité numérique, suite à l'expulsion d'un de ses coéquipiers, ce qui a accentué l'effort physique de l'attaquant. Selon les informations rapportées, le remplacement de l'attaquant

en fin de match n'était donc pas lié à un problème physique majeur, mais davantage une mesure de précaution. Cette annonce a été un soulagement pour le sélectionneur algérien Vladimir Petković, qui avait fait de Bounedjah une pièce essentielle de son dispositif pour les prochains rendez-vous de l'équipe nationale.

UNE FORME IMPRESSIONNANTE CETTE SAISON

L'attaquant d'Al-Shamal ne

cesse de prouver sa valeur sur le terrain. Auteur de 17 buts cette saison en championnat qatari, Bounedjah continue de dominer l'attaque de son équipe et de confirmer son statut de l'un des meilleurs buteurs de la compétition. Sa forme actuelle fait de lui un atout précieux pour l'équipe nationale d'Algérie, qui s'apprête à aborder une phase décisive de la qualification pour le Mondial 2026. La sélection algérienne se prépare en mars à un stage de préparation en vue des matchs importants contre le Botswana et le Mozambique, dans le cadre des éliminatoires du Mondial. Avec son expérience et son efficacité devant le but, Bounedjah devrait jouer un rôle clé pour guider l'attaque des Verts lors de ces confrontations cruciales. Le retour en forme de Bounedjah et sa présence sur le terrain sont désormais plus que jamais attendus par les supporters algériens. Si la situation ne change pas d'ici là, l'attaquant d'Al-Shamal sera bien présent lors des prochains matchs des Verts, où son rôle pourrait bien faire la différence.

M. A. T.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

Une première édition prometteuse

Les Jeux Scolaires Africains, un événement inédit qui mettra en lumière les jeunes athlètes du continent, se dérouleront en août 2025 dans l'est de l'Algérie. 25 disciplines sportives, des talents en herbe, et des objectifs ambitieux, marquent le début d'une nouvelle ère pour le sport scolaire africain.



P.H.S./DR

La première édition des Jeux Scolaires Africains se tiendra en août 2025, dans les wilayas de l'est algérien : Sétif, Skikda, Constantine et Annaba. L'annonce a été faite par Mustapha Berraf, président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), lors d'une conférence de presse tenue dimanche soir à l'hôtel Holiday Inn à Alger. Un événement qui promet de réunir des jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans, issus de tous les coins de l'Afrique, pour une compétition de haut niveau dans 25 disciplines.

Les Jeux Scolaires Africains ne sont pas seulement un événement sportif, mais une véritable préparation pour de futures compétitions internationales. Selon Berraf, cet événement permettra aux jeunes sportifs de se préparer pour les Jeux Africains de la Jeunesse, prévus en décembre 2025 à Luanda, en Angola, ainsi que pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar, au Sénégal, et les JO de Los Angeles en 2028 et Brisbane en 2032. Ce programme ambitieux vise à offrir une plateforme de lancement pour les athlètes de demain.

DES INFRASTRUCTURES PRÊTES À ACCUEILLIR L'ÉVÉNEMENT

Un aspect essentiel du projet a été l'évaluation des infrastructures sportives dans les wilayas choisies pour accueillir les compétitions. Selon Mustapha Berraf, une délégation de l'ACNOA, du Comité Olympique Algérien (COA) et des autorités compétentes a effectué une visite dans les quatre wilayas concernées. Le rapport d'évaluation a été très positif, confirmant que les infrastructures étaient

prêtes à accueillir un événement de cette envergure. Il a ainsi assuré que l'Algérie est en mesure d'organiser des Jeux à la hauteur des attentes des participants et des spectateurs.

Ces Jeux Scolaires Africains s'inscrivent dans une dynamique de promotion du sport scolaire et du développement des jeunes talents sur le continent. Cette première édition pourrait poser les bases d'une compétition biennale qui pourrait se développer et gagner en importance au fil des années.

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Le chemin vers l'organisation de cet événement a été facilité par un partenariat stratégique entre l'ACNOA et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF). En juillet 2024, lors des Jeux Olympiques de Paris, un protocole d'accord a été signé entre les deux entités, renforçant ainsi leur collaboration pour l'organisation des Jeux Scolaires Africains. Ce partenariat assure un soutien logistique et technique à l'événement, permettant ainsi à l'Algérie d'offrir une compétition de qualité.

L'ACNOA, dont le président est également membre du Comité International Olympique (CIO) et président de la Fondation "OLYMPA-FRICA", joue un rôle central dans la structuration et la gestion de cet événement. Lors de la conférence, Berraf a également abordé plusieurs autres sujets relatifs au mouvement olympique et sportif africain, notamment la 22e Assemblée générale ordinaire de l'AC-

NOA qui se tiendra à Alger, vendredi et samedi prochain.

UN TREMPLIN POUR L'AVENIR DES JEUNES ATHLÈTES

Les Jeux Scolaires Africains visent à offrir aux jeunes athlètes une plateforme pour se préparer à des compétitions internationales. Ces jeunes talents auront l'opportunité de se mesurer à des compétiteurs de toute l'Afrique et ainsi affiner leurs compétences avant de se lancer dans des compétitions continentales et mondiales.

Le projet s'inscrit également dans une volonté de renforcer la coopération sportive entre les pays africains, en encourageant l'échange et le partage d'expériences entre les jeunes sportifs. La qualité de l'organisation, le suivi des athlètes et l'ambition de la compétition devraient permettre de faire émerger de nouveaux talents qui représenteront fièrement leur pays sur les scènes internationales.

Avec la première édition des Jeux Scolaires Africains, l'Algérie se prépare à jouer un rôle de leader dans le développement du sport scolaire en Afrique. Ces Jeux, véritable tremplin pour les futurs champions, marquent une étape importante dans la structuration du sport de jeunesse sur le continent. L'avenir s'annonce prometteur pour ces jeunes athlètes qui, au-delà de la compétition, se verront offrir de nouvelles opportunités pour réaliser leurs rêves sportifs.

Mohamed Amine Toumiat

MOZAMBIQUE

25 joueurs convoqués pour affronter l'Ouganda et l'Algérie

Le sélectionneur du Mozambique Chiquinho Conde a dévoilé une liste de 25 joueurs convoqués pour les deux prochains matchs contre respectivement l'Ouganda le 20 mars et l'Algérie le 25, pour le compte des cinquième et sixième journées des qualifications de la Coupe du monde 2026, (groupe G), a indiqué mardi la Fédération mozambicaine de football (FMF). La liste est marquée par le retour du jeune gardien Kimiss Zavala, ainsi que des défenseurs Edmilson Dove et Chico Muchanga, qui gagnent une fois de plus la confiance du coach. Une autre nouveauté est la convocation de l'attaquant Kélvio Neves, de Black Bulls, selon la même source. Au total, trois gardiens de but, huit défenseurs, sept milieux de terrain et sept attaquants ont été appelés par le coach des "Mambas". Douze (12) d'entre eux évoluent au Mozambique, tandis que treize (13) jouent à l'étranger, au Portugal, en Espagne, en Allemagne, en Arabie saoudite, aux Emirats arabes unis, en Afrique du Sud, en Bulgarie, en Azerbaïdjan, en Tanzanie et en Angola. Une partie de la délégation, composée de l'équipe technique, des joueurs évoluant au Mozambique et des dirigeants, quittera Maputo le dimanche 16 mars. Les joueurs évoluant à l'étranger se rendront directement en Egypte, où ils compléteront le groupe pour le premier match contre l'Ouganda. La sélection nationale mozambicaine accueillera son homologue ougandaise, le 20 mars au stade international du Caire (15h00), pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la Coupe du monde 2026, avant de se déplacer à Tizi-Ouzou pour affronter son homologue algérienne le 25 mars au stade Hocine Ait Ahmed (22h00) pour le compte de la sixième journée. Au terme de la 4e journée des qualifications du mondial 2026, disputée en juin 2024, l'Algérie et le Mozambique occupent conjointement le fauteuil de leader avec 9 points chacun, à trois longueurs du Botswana, de la Guinée, et de l'Ouganda, qui totalisent 6 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier de chaque groupe se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. Les quatre meilleurs deuxième disputent un barrage continental, pour espérer se qualifier.

Voici la liste complète des joueurs convoqués :

- **Gardiens** : Ernan Siluane (Black Bulls), Ivone Urrubal (Uni?)o Desportiva de Songo), Kimiss Zavala (Maritimo, Portugal).

- **Défenseurs** : Infren Matola (Unino Desportiva de Songo), Domingos Macandza (Black Bulls), Reinildo Mandava (Atlético Madrid, Espagne), Edmilson Dove (Kaizer Chiefs, Afrique du Sud), Feliciano Jone "Néné" (Black Bulls), Fernando Chamubuco "Chamboco" (Black Bulls), Francisco Muchanga "Chico" (Costa do Sol), Bruno Langa (UD Almería, Espagne).

- **Milieux de terrain** : Alfonso Amade (Sep-temvri Sofia, Bulgarie), Ricardo Guimarães "Guima" (Zira FK, Azerbaïdjan), Amade Momade (Tanzania Prisons, Tanzanie), Shaquille Nangy (Sagrada Esperança, Angola), Pedro Santos "Pepo" (Caldas SC, Portugal), Elias Pelembe " Domingues" (Uni?)o Desportiva de Songo), Joao Bonde (Ferroviario da Beira).

- **Attaquants** : Kélvio Neves (Black Bulls), Stanley Ratifo (Chemie Leipzig, Allemagne), Clésio Bauque (Black Bulls), Geny Catamo (Sporting CP, Portugal), Gildo Vilanculos (Jerash FC, Arabie saoudite), Witness Queumo "Witi" (AI Oorouda, Emirats arabes unis), Elias Macamo (Ferroviario de Maputo).

QUATRE ANS APRÈS

Le procès de la mort de Maradona s'ouvre à Buenos Aires

Quatre ans que les questions taraudent l'Argentine, et tout un peuple d'admirateurs de part le monde, sur les circonstances de la mort de l'icône Diego Maradona. Le procès qui va convoquer 120 personnes depuis hier mardi et jusqu'en juillet à Buenos Aires tentera d'y répondre, et établir des responsabilités.

Plus de quatre ans après le décès de leur idole Diego Maradona, seul sur un lit de convalescence, les Argentins vont peut-être le savoir, avec le procès à partir de ce mardi de sept professionnels de santé pour négligences ayant potentiellement entraîné sa mort.

Le procès à San Isidro, dans la banlieue de Buenos Aires, devrait durer jusqu'à mi-juillet, à raison de trois jours d'audience par semaine, avec près de 120 témoins entendus, entre famille, experts, médecins de Maradona au fil des ans, ont indiqué des parties à l'AFP.

Les accusés sont poursuivis pour "homicide simple avec dol éventuel", caractérisé



lorsqu'une personne commet une négligence tout en sachant qu'elle peut entraîner la mort de quelqu'un. Ils encourrent entre 8 et 25 ans de prison.

LES FAITS

Diego Armando Maradona est décédé d'une crise cardio-respiratoire le 25 novembre 2020, à 60 ans, seul sur un lit médicalisé d'une résidence privée de Tigre, au nord de Buenos Aires, où il était en convalescence après une neurochirurgie pour un hématome à la tête. Après l'infirmer de nuit qui avait "reçu ordre de ne pas le réveiller", c'est l'infirmière de jour qui l'a découvert sans vie en fin de matinée.

L'icône argentine et légende du football mondial, au corps usé, souffrait de pathologies multiples : problèmes rénaux, au foie, insuffisance cardiaque, détérioration neurologique et dépendance à l'alcool et aux psychotropes. Son décès avait plongé l'Argentine dans une infinie tristesse, trois jours de deuil national, et des scènes d'inconcevable vénération par des dizaines de milliers de fans lors de la veillée funèbre au palais présidentiel.

LES ACCUSÉS

Doivent comparaître le neurochirurgien

REAL MADRID

Carlo Ancelotti pourrait finalement rester

Alors que son avenir au Real Madrid semblait compromis au-delà de cet été, de nouvelles révélations de la presse espagnole expliquent que Carlo Ancelotti pourrait finalement être conservé pour l'année prochaine.

Le Real Madrid se prépare à une fin de saison houleuse. Alors que les Merengues sont toujours dans la course au titre en Liga et auront fort à faire face à leurs deux rivaux, le FC Barcelone et l'Atlético de Madrid, les Madrilènes croient déjà le fer avec leurs voisins Colchoneros en Ligue des Champions. Lors de la manche aller, la Maison Blanche avait pris une option sur la qualification à domicile en remportant la première manche de ce derby brûlant (2-1). Il faudra désormais enfoncer le clou ce mercredi pour accéder à des quarts de finale qui se profilent face à Arsenal.

Vous l'aurez compris, les Merengues ont du pain sur la planche dans les prochaines semaines et les esprits madrilènes, souvent tourmentés cette saison,

auront à cœur de briller pour faire taire leurs détracteurs. Une ambition partagée par Carlo Ancelotti, qui joue sûrement sa survie sur le banc du Real Madrid lors des prochaines semaines. Alors que l'ombre de Xabi Alonso plane depuis plusieurs mois sur le technicien italien, ce dernier est, selon la presse espagnole, au courant que quelque chose se trame dans son dos. Déjà la saison passée, le technicien ibérique avait été annoncé sur le banc du Real après sa grosse saison avec le Bayer Leverkusen. Finalement, après avoir repoussé le Bayern Munich et Liverpool, l'ancien milieu de terrain est resté avec le club allemand.

En effet, la balle serait dans le camp de Carlo Ancelotti, qui devra convaincre les dirigeants espagnols qu'il est l'homme de la situation pour honorer la dernière saison de son contrat l'an prochain. La confiance reste de mise envers le tacticien de 65 ans qui aura une discussion avec ses dirigeants en fin de saison afin de convenir de l'issue à donner à ce feuilleton.

LE REAL MADRID N'ATTEND PAS XABI ALONSO

Pour beaucoup, cela était également un message envoyé par Xabi Alonso : il ne veut que le Real Madrid pour la suite de sa carrière. Dès lors, une union à l'été 2025 semblait évidente pour tous les médias ibériques, sûrs de leurs faits. Finalement, rien n'est cer-

tain comme l'explique Marca dans son édition du jour. En effet, bien que le Real Madrid et Xabi Alonso sont en discussions pour imaginer un avenir ensemble, le club madrilène n'attend pas forcément un retour de son milieu de terrain cet été.

En effet, la balle serait dans le camp de Carlo Ancelotti, qui devra convaincre les dirigeants espagnols qu'il est l'homme de la situation pour honorer la dernière saison de son contrat l'an prochain. La confiance reste de mise envers le tacticien de 65 ans qui aura une discussion avec ses dirigeants en fin de saison afin de convenir de l'issue à donner à ce feuilleton.

L'ACCUSATION

Une expertise médicale accablante, mi-2021, suggérait que le traitement prodigué à Maradona avait été "inadéquat, déficient et imprudent", conduisant à une "période d'agonie prolongée" de plusieurs heures avant qu'il soit retrouvé sans vie.

Pour le parquet et le personnel médical avait été "protagoniste d'une hospitalisation à domicile sans précédent, totalement déficiente et imprudente", et aurait commis une "série d'imprévisions, de fautes de gestion et de manquements".

Le juge Orlando Diaz, décidant du renvoi en procès, estimait que "chacun des accusés, par la place qu'il occupait spécifiquement dans la configuration globale (...) aurait exercé la co-maîtrise des faits".

LES POSTURES

Les accusés déclinent toute responsabilité dans la mort de la star, pour la plupart se retranchant derrière leur spécialité, ou leur tâche, segmentées. A l'image de la psychiatre Cosachov, dont l'avocat Vadim Mischanuk s'est dit "très optimiste en vue d'un acquittement". "Ma cliente s'occupait de la santé mentale de Maradona, or il est mort d'un événement cardiaque, donc en aucun façon (elle) n'aurait dû arriver à ce procès", a-t-il indiqué. Du côté de la famille de Maradona, on évoque des messages audios et écrits qui filtrèrent au début de l'enquête, selon lesquels "il est apparu clairement qu'ils (l'équipe médicale) savaient que si Diego continuait ainsi, il mourrait", a estimé récemment Mario Baudry, avocat de Dieguito, un des fils de Maradona.

"Ce qu'ils disent dans les audios et messages, c'est d'essayer de s'assurer que les filles de Diego ne l'emmenent pas, car si elles l'emmenaient, ils perdraient leur argent", a-t-il accusé.

ÉTERNEL

Quatre ans après sa mort, Maradona vit toujours. Statuéfié dans plusieurs pays, ornant d'innombrables fresques murales -et tatouages- en Argentine, objet d'exposition, et bientôt... transféré d'un cimetière privé, à 35 km de Buenos Aires, à un mausolée au cœur de la capitale. Les enfants Maradona, ses filles Dalma et Giannina en première ligne, ont présenté fin 2024 le futur "Memorial M10", qui vise à placer leur père "près de l'amour des gens, et exaucer le vœu de tous ceux qui veulent lui apporter une fleur". Le mémorial devrait voir le jour "en 2025", sur 1.000 m2 dans le quartier touristique de Puerto Madero, en capacité d'accueillir un million de visiteurs par an, et gratuit pour les Argentins.

INTER MILAN

Zielinski absent un mois et demi

Le milieu de terrain de l'Inter Milan, le polonais Piotr Zielinski, sera absent environ un mois et demi, après avoir contracté une blessure à la jambe droite, a rapporté lundi la presse italienne. "Les examens réalisés ce lundi matin ont mis en évidence qu'il souffrait d'une déchirure du genou interne de la jambe droite", a indiqué l'Inter dans un communiqué, diffusé lundi, mais dans lequel il n'a pas précisé la durée d'indisponibilité de Zielinski. C'est la presse italienne qui a donné plus de détails à ce propos, en annonçant que l'international polonais sera indisponible pendant environ 45 jours. Zielinski (30 ans), s'est blessé samedi lors du match de la 28e journée de Série (A) remporté difficilement par l'Inter face à la lanterne rouge, Monza (3-2). Il a quitté ses coéquipiers à la 73e minute, trois minutes seulement après son entrée en jeu. Arrivé en Lombardie en provenance de Naples, Zielinski compte 22 apparitions en championnat cette saison et huit en Ligue des champions, pour deux buts inscrits.

MANCHESTER UNITED

Ratcliffe soutient Amorim

Très critiqué pour ses mauvais résultats, le manager de Manchester United Ruben Amorim garde la confiance de Jim Ratcliffe. L'actionnaire des Red Devils estime que le Portugais s'en sort bien avec les joueurs disponibles. "Pour être honnête, si je regarde l'effectif à la disposition de Ruben, je pense qu'il fait vraiment du bon travail, a confié le Britannique à la BBC. Je pense que Ruben est un jeune manager exceptionnel. Je le pense vraiment. C'est un excellent manager et je crois qu'il sera là pour longtemps. On commence à voir un aperçu de ce que Ruben peut produire." "Je pense que vous en avez eu un aperçu contre Arsenal (1-1 dimanche, ndr). Combien de joueurs sur le banc avez-vous reconnu ? Combien ont déjà porté un maillot de Manchester United en équipe première ? Parce qu'il n'y a plus d'équipe. Nous sommes réduits à utiliser les 10 ou 11 derniers joueurs de l'équipe première. Ruben fait un super travail", a insisté Ratcliffe en référence aux nombreux blessés.

ANGLETERRE

Roy Keane dézingue Arsenal et Mikel Arteta

Cette saison, Arsenal est capable du meilleur, mais aussi parfois du pire. Relégués à 15 points de Liverpool à la deuxième place de Premier League, les Gunners apparaissent moins brillants que la saison passée et ne sont pas épargnés par de nombreuses blessures dérangeantes, notamment sur le front de l'attaque. Plus que jamais en lice en Ligue des Champions après s'être offerts une victoire fleuve sur la pelouse du PSV Eindhoven lors du 8e de finale aller (1-7). Les Londoniens ne sont pas épargnés par les critiques. Bouculés par Manchester United ce week-end (1-1), les ouailles de Mikel Arteta ont été repris de volée par la légende manucienne Roy Keane au micro de Sky Sports. Même le coach espagnol en a pris pour son grade :

« Si Arteta peut faire gagner la Premier League à Arsenal ? Non. Pourquoi je devrais penser autrement ? Qu'est-ce qui vous fait penser que ce manager peut le faire ? Ils s'en sont rapprochés ces dernières années, mais City sera fort l'année prochaine et je suis sûr que Liverpool le sera aussi. Il n'y a pas de raison de penser qu'ils peuvent le faire. L'arrivée d'un attaquant aiderait, mais ont-ils la bonne mentalité ? Le manager a-t-il la bonne mentalité ? Dès qu'ils perdent, ils sont tous agités. » Voilà qui devrait mener à des débats houleux de l'autre côté de la Manche.

SOUDAN

« La famine risque de s'étendre sans un financement urgent » alerte l'Onu

Les Nations unies ont averti que sans un financement urgent, la famine risquait de s'étendre dans les mois à venir au Soudan, alors que les principaux donateurs réduisent les fonds alloués à la crise dans ce pays.

Les réductions soudaines de financement par les principaux donateurs gouvernementaux portent un coup catastrophique à l'aide humanitaire au Soudan, un pays en proie à l'une des crises humanitaires les plus meurtrières de notre époque", a indiqué, dans un communiqué, la Coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Clementine Nkweta-Salami. "Pour sauver des vies", la responsable onusienne a appelé les principaux donateurs à reconsidérer leur décision de réduire le financement de l'aide humanitaire vitale au Soudan, invitant parallèlement les autres gouvernements, les donateurs, les fondations, les organisations caritatives, les réseaux confessionnels, le secteur privé et les particuliers à intervenir d'urgence pour combler les lacunes laissées par ces réductions dévastatrices. Selon l'ONU, les principaux donateurs ont récemment annoncé des réductions et des suspensions radicales de leur financement, ce qui prive d'un soutien important les organisations humanitaires qui s'efforcent de venir en aide à quelque 21 millions de personnes en situation de détresse au Soudan cette année. Ces réductions interviennent à un moment où les besoins du Soudan n'ont jamais été aussi importants dans ce pays d'Afrique du Nord-Est, qui est confronté à la crise alimentaire la plus grave au monde. Près de 25 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, soit plus de la moitié de la population, ce qui



représente "le niveau de faim le plus élevé de l'histoire du pays". Le Soudan est également la seule nation au monde à être frappée par la famine, qui a été confirmée dans cinq régions au mois de décembre 2024. Cette année, les besoins sont encore plus importants : 4,2 milliards de dollars sont nécessaires pour fournir une aide humanitaire au Soudan, mais seulement 6,3 % des fonds ont été reçus. La guerre au Soudan a des conséquences dévastatrices pour des millions de personnes à travers le pays, entraînant le déplacement de plus de 8,8 millions de personnes à l'intérieur du pays, tandis que près de 3,5 millions ont traversé les frontières pour se réfugier dans les pays voisins.

PRÈS DE 400.000 DÉPLACÉS SONT RENTRÉS AUX SOUDAN DEPUIS DÉCEMBRE

Près de 400.000 Soudanais sont rentrés chez eux, depuis décembre à mars courant, après avoir été déplacés par le conflit dans leur pays, a annoncé l'Organisation inter-

nationale pour les migrations (OIM). De décembre à mars, "environ 396.738 personnes" sont retournées dans les zones reprises par l'armée des mains des Forces de soutien rapide (FSR) ces derniers mois, indique l'OIM. Presque tous sont retournés dans leurs foyers dans les Etats de Sennar, que l'armée a largement repris en décembre, et d'Al-Jazira, reconquis en janvier. Tous deux situés dans le centre du pays. Des familles déplacées sont revenues en nombre, même dans des maisons pillées et incendiées, après plus d'un an d'exil éprouvant, ont confié certaines d'entre elles à des médias. A noter que le conflit au Soudan a provoqué une crise humanitaire majeure. La coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Clémentine Nkweta-Salami, a déclaré lundi que seulement 6,3% des fonds nécessaires pour fournir une aide vitale avaient été reçus. A l'échelle nationale, près de 25 millions de personnes souffrent d'une grave insécurité alimentaire.

R. I.

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE NAIROBI AU KENYA

Une entreprise chinoise dirigera le projet

Le président kenyan William Ruto a présidé lundi la cérémonie d'inauguration du projet de protection et de restauration du bassin du fleuve Nairobi, qui sera mis en œuvre par Energy China et dont les travaux s'étaleront sur deux ans. Des hauts fonctionnaires du gouvernement, des dirigeants d'Energy China et des défenseurs de l'environnement ont également assisté à l'événement, qui vise à restaurer la santé écologique de la rivière Nairobi qui traverse la capitale. La réhabilitation du bassin du fleuve Nairobi s'accompagnera d'un projet de logements abordables, qui devrait être mis en œuvre sur quatre ans pour un coût de 50 milliards de shillings kenyans (environ 388 millions de dollars américains). Financé par le gouvernement kenyan, le projet comprend la construction de canalisations principales d'égouts et d'usines de traitement des eaux usées, la protection des sources d'eau en amont, le dragage des rivières, la gestion des eaux pluviales, le traitement des déchets solides, l'aménagement paysager et le développement de logements abordables. Une fois terminé, le projet devrait permettre d'atténuer les inondations le long du bassin de la rivière

Nairobi, d'améliorer le niveau de vie local et de transformer le paysage urbain. L'initiative augmentera également la valeur foncière dans la zone métropolitaine, favorisera le tourisme, stimulera la croissance économique du Kenya et apportera des avantages sociaux et environnementaux importants aux communautés locales. Ruto a déclaré que la reconquête de l'intégrité écologique de la rivière Nairobi après des décennies de pollution créerait de nouveaux emplois pour les jeunes, amé-

liorerait la santé publique et renforcerait la durabilité environnementale de la capitale. « Ce projet nous donnera l'occasion d'élargir et d'approfondir la rivière Nairobi tout en construisant une conduite d'égout de 60 km pour transporter les eaux usées, faisant de Nairobi une ville plus propre et plus respectable », a déclaré Ruto. La rivière Nairobi prend sa source dans la banlieue nord-ouest de la capitale kenyane et traverse les zones résidentielles du sud-est. Elle souffre depuis longtemps

d'une grave pollution et d'inondations pendant la saison des pluies. En février, le gouvernement kenyan a signé un contrat avec China Energy Engineering Group Guangxi Electric Power Design Institute Co., Ltd. pour mettre en œuvre la première phase du projet. Lv Guoqing, directeur général d'Energy China, a déclaré que l'entreprise s'appuierait sur des technologies de pointe et mobiliserait une main-d'œuvre locale pour accélérer la restauration de la rivière.

R. I.

CONFRONTÉE À UN TAUX ÉLEVÉ DE MORTALITÉ ROUTIÈRE

Au moins 12 morts et 45 blessés dans un accident de bus, hier, à Johannesburg, Afrique du Sud

Un accident de bus près de l'aéroport de Johannesburg a fait au moins 12 morts et 45 blessés tôt hier matin, ont indiqué des responsables municipaux aux médias locaux. Le bus transportait une cinquantaine de passagers se rendant au travail lorsqu'il s'est renversé sur une autoroute très fréquentée près de l'aéroport international de Johannesburg, selon ces sources. Douze personnes ont été tuées et 45 autres blessées. "Nous n'avons pas de mots. C'est un désastre", a dit un responsable des transports de la municipalité d'Ekurhuleni, Andile Mngwevu. Les causes de l'accident n'étaient pas connues dans l'immédiat. Des images prises sur les lieux montraient

le bus couché sur le côté, tandis que l'autoroute menant à l'aéroport était fermée. En dépit d'un réseau routier de qualité, l'Afrique du Sud est confrontée à un taux élevé de mortalité routière, principalement dû à la vitesse, aux conduites imprudentes, aux véhicules non conformes et au non-port de la ceinture de sécurité. Lundi, quatre enfants ont été tués et cinq autres blessés dans une collision entre deux véhicules près d'Ekurhuleni, à l'est de Johannesburg. La semaine dernière, neuf personnes, dont un enfant de 4 ans, sont mortes dans un accident de bus dans la province orientale du KwaZulu-Natal.

R. I.

NIGERIA

11 morts dans des attaques de villages par un groupe terroriste

Au moins 11 personnes ont été tuées ce week-end par un nouveau groupe terroriste qui a attaqué des villages du nord-ouest du Nigeria pour venger un de ses commandants récemment tué, a déclaré lundi la police, ont rapporté hier, des médias locaux. Les éléments du groupe terroriste Lakurawa ont attaqué dimanche sept villages voisins du district d'Arewa de l'Etat de Kebbi, près de la frontière avec le Niger, a déclaré le porte-parole de la police de l'Etat, Nafiu Abubakar. "Les terroristes de Lakurawa ont abattu 11 personnes et en ont blessé deux autres lors de ces attaques où ils ont incendié les sept villages qu'ils ont attaqués", a-t-il ajouté. Le nord-ouest et le centre du Nigeria sont depuis longtemps secoués par les exactions de bandes criminelles qui mènent des raids meurtriers dans les villages, enlèvent les habitants pour obtenir une rançon, pillent et brûlent les maisons. Et l'apparition récente dans cette région des terroristes de Lakurawa a aggravé la violence. Jeudi, les forces de sécurité déployées dans la zone avaient éliminé un haut commandant du groupe terroriste, quelques jours après que le groupe a tué six civils en attaquant deux localités voisines, a précisé le porte-parole de la police. "L'attaque était apparemment une mesure de représailles pour l'élimination de leur commandant, qui était connu pour ses attaques contre les localités de la région", a déclaré M. Abubakar. Les terroristes Lakurawa, originaires du Mali, du Niger et du Burkina Faso, sont entrés au Nigeria et se sont installés dans la forêt de Tsauni, dans l'Etat de Kebbi. Depuis leurs camps installés dans cette forêt qui s'étend jusqu'à la frontière du Niger, ils mènent des attaques meurtrières, volent le bétail et rackettent les communautés villageoises.

R. I.

TANZANIE

Les autorités déclarent les deux premiers cas de Mpox

La Tanzanie a confirmé ses deux premiers cas de Mpox, une maladie virale potentiellement mortelle qui touche plusieurs pays africains et pour laquelle l'OMS maintient son plus haut niveau d'alerte. « Deux individus présentant des symptômes ont été isolés et testés dimanche », a déclaré la ministre de la Santé Jenista Mhagama dans un communiqué publié sur X. Selon un rapport de l'agence de santé de l'Union africaine (UA) publié la semaine dernière, 6.034 cas de mpox ont été confirmés depuis janvier dans 22 pays, entraînant 25 décès. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait maintenu fin février son niveau d'alerte maximale pour l'épidémie de mpox, au vu de l'augmentation continue du nombre de cas et des pays touchés. L'agence onusienne avait déclaré l'urgence de santé publique de portée internationale, le 14 août 2024 face à la propagation fulgurante de la maladie anciennement connue sous le nom de variole du singe en Afrique, et en particulier en République démocratique du Congo.

DURANT LA NUIT DE LUNDI À MARDI

Au moins 91 drones ukrainiens abattus au-dessus de la région de Moscou

Le régime de Kiev a tenté d'attaquer Moscou et sa région avec 91 drones, rapporte le ministère russe de la défense. Pour Sergueï Sobianine, maire de Moscou, rapportent des médias russe cette attaque de drones a été la plus grande depuis le début de l'opération spéciale russe, en Ukraine.



Au moins deux civils ont été tués et 14 autres blessés, selon le responsable de la région de Moscou, assurant qu'« ils reçoivent toute l'aide et assistante médicales ». Concernant les dégâts matériels, le nombre de maisons endommagées était hier, en cours de vérification et que « les drones ont été abattus par la défense russe aérienne » selon les mêmes sources. Par ailleurs, le bilan du ministère de la Défense russe fait état « Au total de 337 engins ukrainiens détruits durant la nuit, de lundi à mardi au-dessus de la Russie, dont 126, dans la région frontalière de Koursk » indiquant que « 74 appareils ont été abattus à l'approche de la capitale », selon le maire de Moscou, Sergueï Sobianine.

L'ARMÉE RUSSE LIBÈRE MARTYNOVKA, NON LOIN DE LA FRONTIÈRE RUSSO-UKRAINIENNE

Le ministère russe de la Défense a annoncé la libération de 12 localités russes dans la région de Koursk, dont l'une, Martynovka, est proche de

Soudja, une localité frontalière. Selon son rapport, les troupes ukrainiennes ont perdu plus de 270 soldats et plusieurs unités de matériel militaire.

L'armée russe a libéré la localité de Martynovka dans la région de Koursk, près de la frontière occidentale de la Russie avec l'Ukraine, a rapporté le ministère russe de la Défense le 11 mars. Martynovka se trouve à 10 kilomètres de Soudja, l'une des dernières grandes localités russes occupées par les soldats du régime de Kiev, et à 17 kilomètres de la frontière ukrainienne. En outre, au cours de leurs opérations offensives, les troupes russes ont réussi à libérer 11 autres localités et « plus de 100 kilomètres carrés de territoire dans la région de Koursk ». Selon le ministère de la Défense, l'armée russe a battu 14 brigades ukrainiennes, et les

forces ukrainiennes ont perdu « plus de 270 militaires » ainsi que plus de 15 unités d'équipement militaire, dont deux canons automoteurs américains Paladin. Dimanche dernier, l'armée russe a libéré la localité de Malaïa Loknya, « la porte nord de Soudja », selon Alexandre Kots, le correspondant militaire du quotidien russe Komsomolskaïa Pravda. Pour lui, cette libération devrait permettre aux troupes russes de poursuivre leur offensive contre l'ennemi « de plusieurs côtés ». Il a également noté qu'« alors qu'ils manquent de tout, depuis les munitions jusqu'aux soldats » il est peu probable que les Ukrainiens s'accrochent à Soudja. La campagne de Koursk de l'armée ukrainienne est arrivée sans gloire à sa fin. Le régime de Kiev tente de compenser ses défaites sur le champ de bataille en s'atta-

quant aux civils russes. Tôt hier matin la défense anti-aérienne a intercepté 337 drones ukrainiens, dont 91 visaient la région de Moscou. Les débris des drones ont endommagé plusieurs immeubles résidentiels. Malheureusement, selon le gouverneur de la région de Moscou, Andreï Vorobiov, au moins deux personnes ont été tuées et 18 blessées, dont trois enfants. Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, a déclaré que cette attaque était liée à la visite du secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Moscou. Selon elle, « ce n'est pas la première fois que la visite à Moscou d'une délégation étrangère de haut rang s'accompagne d'une attaque de drones des forces armées ukrainiennes ».

R. I.

ÉLECTIONS AU GROENLAND

Un scrutin de portée géopolitique

Les Groenlandais ont été invités hier, glisser l'urne pour des législatives qui sont cette fois-ci cruciales. Si les débats ont toujours porté sur l'économie et le social, cette fois, l'indépendance est au centre des enjeux. L'intérêt affiché par les États-Unis et les tensions avec le Danemark ont propulsé ce scrutin local sur la scène internationale. Le Groenland, territoire autonome sous souveraineté danoise, compte environ 57 000 habitants. Son parlement, l'Inatsisartut, est composé de 31 sièges, renouvelés tous les quatre ans. L'élection de cette année prend une importance particulière en raison des ambitions indépendantistes de plusieurs partis politiques et des interventions du président américain Donald Trump. Depuis son arrivée au pouvoir en janvier, Trump a exprimé son désir de faire du Groenland une possession américaine, affirmant que l'île était essentielle à la sécurité et aux intérêts économiques des États-Unis. Lors d'un discours au Congrès, il a déclaré : « Je pense que nous allons

obtenir le Groenland d'une manière ou d'une autre », suscitant l'indignation des responsables groenlandais. Le Premier ministre Mute Egede a immédiatement réagi : « Nous ne sommes pas à vendre et ne pouvons pas simplement être pris. Nous sommes Kalaallit ». D'après Reuters, tous les partis représentés au Parlement groenlandais s'opposent à une annexion par les États-Unis. En revanche, ils divergent sur la manière et le calendrier pour atteindre l'indépendance. Les formations majeures, Inuit Ataqatigiit (IA) et Siumut, veulent une transition progressive, tandis

que le parti Naleraq prône une rupture rapide avec le Danemark et souhaite conclure un accord de défense avec les États-Unis. Une dépendance économique freinant l'indépendance. Malgré le fort désir d'autonomie, le Groenland reste financièrement dépendant du Danemark, qui lui verse une subvention annuelle d'environ 530 millions d'euros, soit 20% du PIB de l'île. En outre, l'État danois gère toujours la politique étrangère, la défense et la monnaie du territoire.

R. I.

CLASSEMENT DES DESTINATIONS PRÉFÉRÉE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

La France tombe à la 7^e place

Le dernier rapport de la Cour des Comptes, « La France a perdu de son attractivité auprès des étudiants étrangers ». Ces derniers choisissent de plus en plus des destinations anglo-saxonnes, d'autres pays européens ou dans le monde. D'après le dernier rapport de la Cour des comptes, « la France, deuxième pays d'accueil des étudiants étrangers en 1980, est tombée à la septième place en 2022 ».

R. I.

LE VOL PROVENAIT DE LA MARTINIQUE

Saisie de plus de 200 kg de cocaïne à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, Paris

Les douanes françaises ont réussi à saisir plus de 200 kilos de cocaïne dissimulés dans des valises à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, à l'arrivée d'un vol en provenance de Fort-de-France. Le directeur interrégional des douanes des aéroports parisiens, Gilbert Beltran, a affirmé aux médias locaux que « plus de 200 kilos de cocaïne transportés dans des valises ont été saisis, mardi, à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle à l'arrivée d'un vol en provenance de Fort-de-France, Martinique ». Cette saisie, effectuée sur des voyageurs, constitue un record pour ce type de trafic, indiquant que la quantité totale de marchandises illégales transportées ce jour-là depuis Fort-de-France « pourrait même avoir été plus importante, car une fois que tous les douaniers sont occupés à gérer les autres saisies et à communiquer en temps réel avec les autorités judiciaires, le contrôle du vol a été interrompu, faute de ressources disponibles pour vérifier les autres passagers », a encore détaillé le directeur interrégional des douanes. Selon la même source, qui a indiqué « n'avois jamais observé une telle répétition et une difficulté à identifier les suspects ». Il a expliqué que les agents ont découvert « des pains de poudre blanche, d'un total de 212 kilos, répartis dans douze valises transportées par six voyageurs, qui ont été interpellés lors de l'opération », indiquant que les six individus interpellés à Roissy seront déférés en vue de l'ouverture d'une information judiciaire, a souligné la même source.

R.I.

PARMI EUX DES RESPONSABLES DE MUNICIPALITÉS D'ISTANBUL Arrestation de 32 suspects accusés de financer une organisation terroriste

La police turque a annoncé, hier, l'arrestation de 32 suspects, dont des responsables de diverses municipalités d'Istanbul, pour avoir prétendument financé une organisation terroriste, ont annoncé les autorités. Le parquet général d'Istanbul a déclaré que les suspects avaient créé un comité pour soutenir le Parti révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C), un parti interdit. Les autorités ont révélé que « les fonds auraient été obtenus grâce à des appels d'offres corrompus menés par plusieurs municipalités de district d'Istanbul ». Suite à l'émission de mandats d'arrêt par le parquet, la police a lancé des opérations simultanées dans 31 localités dans les provinces turques de Samsun, Bursa, Izmir et Istanbul. Le DHKP-C, désigné comme organisation terroriste par la Turquie, a été accusé d'une série d'attaques dans le pays, notamment l'attentat suicide à l'ambassade américaine à Ankara en 2013.

R.I.

PLUS DE 22 MILLIONS D'AFGHANS ONT BESOIN D'UNE ASSISTANCE POUR SURVIVRE EN 2025

Les A3+ plaident au CS en faveur d'un accès humanitaire « sans entraves » aux populations

Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité, composé pour rappel, de l'Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana, a plaidé en faveur d'un accès humanitaire aux populations dans le besoin en Afghanistan où la situation sécuritaire marquée par la présence de groupes terroristes au niveau du pays "continue de préoccuper".

"Nous demandons à ce que l'accès humanitaire aux populations dans le besoin puisse se faire sans entrave", a affirmé la représentante de Guyana aux Nations unies, Carolyn Rodrigues dans une allocution lue au nom du Groupe +A3 lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan. La diplomate a relevé que le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU sur la situation en Afghanistan "fait état de difficultés auxquelles continue d'être confronté le peuple afghan sur de multiples fronts". "La situation humanitaire est particulièrement inquiétante. 22,9 millions de personnes ont besoin d'une assistance pour survivre en 2025", a-t-elle alerté. Le Groupe A3+ s'est dit "particulièrement préoccupé par le fait que malgré quelques améliorations en matière de sécurité alimentaire, plus de 92.000 enfants âgés de moins de 5 ans souffrent d'une malnutrition aiguë". Dans ce contexte, le groupe encourage les bailleurs de fonds et les partenaires de l'humanitaire "à continuer de fournir un soutien essentiel et à accroître leur contribution, étant



donné la situation financière en Afghanistan". Par ailleurs, les A3+ ont réitéré leur "attachement à la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de l'Afghanistan" et réaffirmé "leur solidarité indéfectible au peuple afghan". Mme Rodrigues a également réitéré l'appel lancé par les A3+ aux Talibans "pour que soient rouvertes toutes les écoles et toutes les universités et que toutes les lois politiques et pratiques qui établissent une discrimination à l'encontre des femmes et des filles (...) soient levées". "Le Groupe A3+ tient à souligner que la participation pleine des femmes et leur accession aux postes de direction dans tous les domaines de la société est fondamentale pour garantir le développement et la prospérité de l'Afghanistan", a-

t-elle déclaré. Soulignant également que la situation sécuritaire en Afghanistan continue de préoccuper avec la présence de groupes terroristes au niveau national, les A3+ appellent "à accroître les efforts de lutte contre le terrorisme". A ce titre, le groupe a réitéré sa conviction que "le dialogue entre la communauté internationale et l'Afghanistan est fondamental pour garantir le développement social et économique du pays ainsi que pour garantir une paix et une stabilité durables". Il a également souligné "le rôle crucial que doivent continuer de jouer les Nations unies dans la fourniture d'une assistance humanitaire et pour faire avancer le processus politique au service du peuple de l'Afghanistan".

R.I

HANTÉES PAR LE SPECTRE D'UNE RÉCESSION AUX ETATS-UNIS

Les Bourses en Asie plongent après Wall Street

Les Bourses en Asie plongeaient hier, dans le sillage de Wall Street, hantées par le spectre d'une récession économique aux Etats-Unis sur fond de guerre commerciale, les valeurs tech s'effondrant de concert et le bitcoin continuant sa glissade. A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 1,74% à 36.382 points, après avoir lâché près de 3% en cours d'échanges, et l'indice élargi

Topix cédait 2% à 2.646 points. La Bourse de Séoul abandonnait 2,04%, Sydney 1,30%, Taipei 2,21% et Jakarta 1,18%.

La monnaie japonaise, considérée comme une valeur refuge face aux incertitudes, se renforçait légèrement (+0,1%) vers 02H30 GMT, à 147,13 yens pour un dollar.

A l'inverse, après avoir dévissé de presque 10% lundi, le bitcoin continuait de s'enfoncer, pénalisé à la fois par son statut de placement à

risque spéculatif et par la déception des investisseurs face au manque de mesures concrètes de soutien aux cryptomonnaies par l'administration Trump.

Le bitcoin a lâché plus de 3% en début d'échanges asiatiques, avant de se stabiliser autour de 79.445 dollars. A la Bourse de Hong Kong vers 02H30 GMT, l'indice Hang Seng reculait de 0,44% à 23.678 points.

En Chine continentale, l'in-

dice composite de Shanghai perdait 0,24% et celui de Shenzhen 0,17%.

Le marché du pétrole restait sous la pression des incertitudes accrues sur la santé économique américaine et la vigueur de la consommation énergétique. Vers 02H30 GMT, le baril de WTI américain était à l'équilibre (-0,02%) à 66,02 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord grappillait 0,10% à 69,35 dollars.

R.I

COLLISION EN MER DU NORD

Greenpeace "extrêmement préoccupé" par les multiples risques toxiques

L'ONG Greenpeace s'est dite "extrêmement préoccupée" par les "multiples risques toxiques" engendrés par la collision d'un pétrolier et d'un cargo en mer du Nord, dont l'un transportait du kérosène et l'autre un gaz inflammable, le cyanure de sodium, selon le site spécialisé Lloyd's List Intelligence.

Selon cette publication spécialisée dans le transport maritime, le cargo, qui a percuté le pétrolier, transportait une quantité non déterminée d'alcool et quinze conteneurs de cyanure de sodium, un gaz inflammable et très toxique en cas

d'inhalation et d'ingestion. Une collision survenue entre un cargo et un pétrolier en mer du Nord au large des côtes anglaises a fait au moins 32 blessés, transportés à terre à Grimsby (nord-est de l'Angleterre), a indiqué lundi le directeur du port de Grimsby, Martyn Boyers, alors qu'une "évaluation est en cours" à propos d'un risque "probable" de pollution. Les blessés sont arrivés à terre "à bord de trois bateaux" et "les ambulances font la queue sur le quai" du port, a-t-il indiqué à des médias, précisant que l'un des navires se trouvait à l'ancre au moment de la colli-

sion. Selon la BBC, qui cite deux sources distinctes, le pétrolier impliqué dans la collision est en feu et des pompiers ont été dépêchés sur place. L'entreprise suédoise Stena Bulk a confirmé être propriétaire du navire pétrolier, précisant qu'il battait pavillon américain et était exploité par l'entreprise Crowley. Elle n'a pas souhaité commenter davantage. Selon des informations de presse, le cargo impliqué serait le "Solong" ou "So Long" et appartiendrait à l'entreprise allemande Reederei Köpping.

R.I

NAUFRAGE DE QUATRE BATEAUX AU LARGE DES CÔTES DU YÉMEN Au moins 70 corps de migrants retrouvés et les recherches se poursuivent

Au moins 70 corps de migrants ont été retrouvés, sur les côtes du Yémen près de Yakhtul, au nord de Mokha, a annoncé, lundi, un responsable du gouvernement yéménite. Cette tragique découverte fait suite à des informations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui avait indiqué vendredi que 186 personnes étaient portées disparues après le naufrage de quatre bateaux de migrants au large des côtes du Yémen et de Djibouti. Selon le responsable, le nombre de morts pourrait s'alourdir alors que les opérations de recherche se poursuivent le long du littoral. Les pêcheurs locaux ont aidé les autorités à récupérer les corps. Dans le même temps, l'OIM a rapporté que la route périlleuse entre la Corne de l'Afrique orientale et le Yémen a coûté la vie à 558 personnes en 2024, ajoutant qu'une "action urgente est nécessaire pour sauver des vies". En 2024, les rapports des Nations unies avaient précisé que 60.897 migrants africains étaient entrés au Yémen après des voyages maritimes dangereux. R.I

MEXIQUE

Au moins 25 morts dans deux accidents d'autocars

Au moins 25 personnes sont décédées lundi dans deux accidents d'autocars en deux endroits du Mexique, ont indiqué les autorités locales des Etats d'Oaxaca (sud) et de Durango (nord). Au moins 14 personnes sont mortes dans un choc entre un autocar en provenance des Etats-Unis et un camion, a indiqué la protection civile de l'Etat de Durango. Peu avant, le gouvernement de Oaxaca avait annoncé la mort de 11 personnes dans le renversement d'un autocar sur une autoroute. Douze autres passagers ont été blessés, dont deux grièvement, a précisé le gouvernement local dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. L'autocar qui reliait les communes de Mitla et Tehuantepec s'est retourné près de Santo Domingo Narro, dans le centre-sud de l'Etat d'Oaxaca. R. I.

IL ÉTAIT GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE MINSK

Le président biélorusse nomme Tourchine au poste de Premier ministre

Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a nommé Alexandre Tourchine au poste de Premier ministre, a annoncé, le service de presse de la présidence biélorusse. Avant sa nomination, M. Tourchine était gouverneur de la région de Minsk. M. Loukachenko a également nommé le Premier ministre sortant, Roman Golovtchenko, président du Conseil d'administration de la Banque nationale de Biélorus. La Constitution biélorusse stipule que le Premier ministre est nommé par le président de la République de Biélorus avec l'accord préalable de la Chambre des représentants. R.I

Mercredi
12 RAMADHAN 1446

IFTAR : Alger : 18:53
IMSAK : Alger : 05:37

Constantine : 18h38
Constantine : 05h23

Oran : 19h08
Oran : 05h53

Recette du jour



Tajine d'olives aux croquettes de poulet

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 2 blanc de poulet
 - 1 oignon
 - 1 verre de riz
 - 2 verres d'olives vertes
 - Sel poivre noir, cannelle et huile
 - Persil ciselé
 - champignons en rondelles
 - 1 c à café de farine
 - 1 oeufs
- Pour la panure:
- 2 oeuf
 - Farine
 - Chapelure
 - Huile pour la friture

INSTRUCTIONS

Faire cuire le blanc de poulet dans de l'huile chaude avec l'oignon râpé, le sel et les épices, ajoutez les champignons et faites revenir.

ajouter le persil et laisser revenir à petit feu

Arrosez avec l'eau chaude Couvrir et laisser cuire

Entre temps, cuire le riz dans de l'eau salée et laisser dépasser un peu du quotidien, pour avoir

des graines de riz un peu pâteuses afin de faciliter la formation des croquettes

Faites bouillir les olives à trois reprises pour les dessaler

Découpez la moitié des olives et ajoutez le reste dans la sauce

Diluez la farine dans un peu d'eau froide, puis la verser dans la sauce pour une sauce onctueuse,

retirez le poulet de la sauce, et émiettez le, ajouter le riz et les olives en petits morceaux,

ajoutez du persil ciselé aussi et 1 oeuf battu

Formez des croquettes, les passer par de la farine, puis l'oeuf battu puis la chapelure.

gardez les au frais 1 heure au moins, puis les frire 2 minutes dans un bain d'huile bien chaude

Dans l'assiette de service, versez la sauce bien chaude et dressez par dessus les croquettes.

Décorer avec du persil ciselé

صح فطوركم

Gâteau du Jour

Seffa à la noix de coco

INGRÉDIENTS

- 1 kg de couscous fin
- 150 g de noix de coco
- 250 g de beurre mou
- 4 cuillères à soupe d'huile
- 1 cuillères à café de sel
- un peu de cannelle
- 100 g sucre glace
- 200 g d'amandes effilées légèrement grillées (ou des noix, ou sinon des raisins cuits à la vapeur)
- un petit vert de miel
- une boîte d'ananas

INSTRUCTIONS

Remplissez la marmite du couscoussier et portez à ébullition.

Placez le couscous et la noix de coco dans un grand plat, les travailler pour bien séparer les grains, en mouillant avec 1/2



verre d'eau et 4 cuillères à soupe d'huile, ajoutez une bonne pincée de sel.

placez ce mélange dans le haut du couscoussier et laissez cuire à la vapeur.

Dès que la vapeur s'échappe du couscoussier, laissez cuire le mélange pendant 20 minutes. Remettre ensuite le couscous dans le plat, travaillez avec 2 petits verres d'eau froide.

Laissez reposer jusqu'à ce que l'eau soit bien absorbée, puis remettre à cuire la seffa à la vapeur pendant 20 min. travaillez de nouveau avec un 1/2 verre d'eau.

faites cuire une troisième fois pendant 20 minutes, je cuis à la vapeur 4 à 5 fois pour que le couscous soit très bien cuit, ça reste un choix et la seffa fond en bouche

Incorporez enfin le beurre, le sucre impalpable (sucre glace).

Mélangez bien jusqu'à ce que le beurre fonde.

Mettez la seffa en pyramide. Décorez avec la cannelle et mettez à la tête du pyramide le verre de miel, cannelle, et des noix, décorez selon votre goûtbonne dégustation

Conseil du jour

RESTEZ EN BONNE SANTÉ PENDANT LE RAMADAN

Ne prenez pas le dessert le ventre plein

donnez-vous l'occasion de bien digérer

Le saviez-vous ?



Ne prenez pas le dessert le ventre plein

Donnez-vous l'occasion de bien digérer



Bon à savoir!

Pourquoi faut-il faire une cure détox ?
Naturellement, l'élimination des déchets et toxines de notre organisme se fait par des organes spécialisés appelés les organes «émonctoires».
Il y a 5 organes émonctoires: le foie, les reins, les poumons, la peau, les intestins.

Astuce du jour:

QUELLE CUISSON POUR LES ŒUFS ?

- un œuf à la coque : 3 7 et 8 minutes de cuisson
- minutes de cuisson
- un œuf mi-mollet : 6 un œuf dur : 9 minutes de cuisson
- minutes de cuisson
- un œuf dur fondant : entre



عمتي يا عمتي واشيك غضبانة
اذا يك علي الطعام مراني
شعبانته واذا يك علي الماء مراني
مروبانته واذا يك علي كحل العين
مانديب غير أنا



Le Courrier
MAGAZINE

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

LANCEMENT OFFICIEL DE L'INCUBATEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS BAPTISÉ « ARTIS »

Transformer les idées créatives en projets concrets

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a procédé à Alger, au lancement officiel de l'incubateur de l'École supérieure des beaux-arts (ESBA), baptisé «Artis», une initiative qui s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'encouragement de l'innovation artistique en Algérie, en vue de créer un environnement propice aux jeunes talents dans le domaine des beaux-arts, d'encourager l'innovation et de transformer les idées créatives en projets concrets.



leur transition à l'entrepreneuriat, en alliant innovation, créativité et savoir», a-t-il précisé, ajoutant qu'«il tend également à transformer les idées créatives des artistes plasticiens en projets réalisables qui génèrent de la valeur et s'enracinent dans le patrimoine culturel algérien». En effet, cette nouvelle initiative fait suite à la première session du programme «Initiative Art», clôturée récemment au Palais de la culture à Alger pour réaffirmer «la volonté du ministère de la Culture et des Arts et son engagement à renforcer et à structurer le système des industries créatives en Algérie», a indiqué M. Ballalou. Ce dernier a, par ailleurs, souligné qu'«elle s'inscrit dans le cadre de la dynamique accélérée que connaît notre pays ces dernières années, en conférant une nouvelle dimension au développement national, fondée principalement sur les start-up et l'économie créative», étant, selon lui, «un des leviers de l'économie nationale et un catalyseur essentiel de la croissance, à travers la transformation des idées créatives en produits et services commercialisables».

Pour M. Ballalou, «le lance-

ment de cet incubateur vient affirmer l'engagement à créer un climat favorable pour les jeunes talents, à encourager l'innovation et à jeter des ponts entre l'art, l'industrie, la créativité et le marché du travail». À noter que, l'incubateur «Artis» est supervisé par «une équipe jeune pluridisciplinaire et vise à créer un environnement idoine à la maturation des projets créatifs et à la naissance de start-up...», a-t-il précisé. La pluralité des moyens et des domaines d'expression des étudiants requièrent, selon le ministre, «un soutien personnalisé sous forme de formation individuelle assurée par l'un des enseignants de l'ESBA et des formations spécialisées axées sur l'entrepreneuriat, dispensées par des experts impliqués dans le processus d'incubation, outre leur accompagnement pour l'obtention du financement...». A cette occasion, M. Ballalou a invité tous les acteurs du domaine culturel à «contribuer à la réussite de cette expérience ambitieuse», appelant les écoles et les instituts supérieurs à «adhérer à cette orientation qui n'est plus seulement un souhait, mais une réalité et une nécessité qui s'impose,

afin que nos créations et notre patrimoine culturel fassent partie du tissu économique et prennent leur part de ce marché, tant au niveau national qu'international». Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a indiqué dans son allocution que «l'industrie créative représente aujourd'hui l'un des composants de l'économie fondée sur la connaissance». Ajoutant, «nous travaillons avec Monsieur le ministre de la Culture, ainsi qu'avec cette Ecole supérieure des beaux-arts et tous les acteurs du secteur culturel, pour conférer à cette composante industrielle une présence plus forte dans l'économie nationale et permettre un rayonnement culturel plus large, notamment avec l'expansion considérable des technologies de l'information et de la communication (TIC) via Internet». M. Ouadah a souligné que «l'économie culturelle et créative constitue l'un des moyens de promotion de notre économie riche et de notre patrimoine culturel, ainsi qu'un vecteur du rayonnement culturel international de notre pays». affirmant que, «les jeunes algériens sont créatifs partout, avec des capacités qui couvrent divers domaines, notamment la culture, l'innovation et la créativité», ce dernier a précisé qu'«il poursuivra l'accompagnement de l'incubateur d'entreprises et le développement de l'entrepreneuriat afin de permettre aux jeunes de créer des micro-entreprises et des start-up, de développer et de transformer les industries culturelles en une ressource économique et d'encourager l'entrepreneuriat dans ce domaine tout en stimulant l'innovation et la créativité des jeunes». Au terme de cette rencontre, un exposé détaillé a été présenté sur l'incubateur de l'ESBA baptisé «Artis».

L. Z.

THÉÂTRE

Présentation à Alger de la pièce "Le Fil rouge"

La pièce de théâtre "Le Fil rouge", écrite et interprétée par la comédienne italienne d'origine algérienne Elisa Biagi, dans laquelle elle évoque une partie des souffrances de la femme algérienne durant la période coloniale française, a été présentée dimanche soir à Alger. Présentée dans le cadre du programme des soirées du Ramadhan du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, la pièce de théâtre, mise en scène par Anaïs Caroff, raconte l'histoire de "Nana Nouara", la grand-mère de la comédienne et les souffrances qu'elle a endurées durant la période coloniale. Elisa Biagi a incarné le personnage de sa grand-mère Nouara dans un monodrame qui traite d'une période sombre de l'histoire d'Algérie, à travers lequel elle plonge dans la mémoire d'une femme et dénonce par sa voix les horreurs qu'elle avait subies, entre violence, déportation, privation et pauvreté. Accompagnant l'énonciation de son texte d'une gestuelle bien maîtrisée, la comédienne a réussi à donner une performance saisissante et à incarner avec sincérité le personnage de sa grand-mère. Le public, conquis, a longuement applaudi sa prestation touchante sur les sacrifices de "Nana Nouara" et de toutes les femmes algériennes dans les villages et hameaux, qui ont défendu leur terre et leur famille et préservé les valeurs de la société.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

Le film sud-coréen Mickey 17 en tête

Le nouveau film du réalisateur Bong Joon-ho, qui a remporté en 2020 l'Oscar du meilleur film pour Parasite, a amassé 19,1 millions de dollars de recettes pour son premier week-end d'exploitation. Mickey 17, le nouveau film du réalisateur sud-coréen Bong Joon-ho, qui avait remporté en 2020 l'Oscar du meilleur film pour son précédent long-métrage Parasite, est en tête ce week-end du box-office nord-américain, selon les estimations publiées dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Pour son premier week-end d'exploitation au Canada et aux États-Unis, et une semaine après le succès d'Anora aux Oscars, Mickey 17, une comédie de science-fiction, a amassé 19,1 millions de dollars de recettes, selon Exhibitor Relations. Pas de quoi crier victoire cependant pour ses producteurs, le film ayant coûté 118 millions de dollars à faire, selon la presse spécialisée. Avec l'acteur britannique Robert Pattinson dans le rôle-titre, Mickey 17 dresse le portrait d'un jeune volontaire participant à un programme de clonage futuriste. La satire sociale Parasite, chef-d'œuvre de Bong Joon-ho, avait reçu la Palme d'or à Cannes et était devenue le premier film non tourné en anglais à remporter l'Oscar du meilleur film en 2020, provoquant la colère de Donald Trump. La deuxième place du box-office nord-américain est occupée par la dernière super-production Marvel Captain America : Brave New World, qui a généré 8,5 millions de dollars (7,8 millions d'euros) de recette sur le week-end, pour un total de 176,6 millions (162 millions d'euros) en quatre semaines. Le thriller Last Breath, avec Woody Harrelson, complète le podium avec 4,2 millions de dollars (3,8 millions d'euros) de recette ce week-end. Le film d'horreur The Monkey atterrit à la quatrième place avec 3,9 millions de dollars (3,6 millions d'euros), devant la comédie familiale Paddington au Pérou (3,5 millions d'euros).

PRIX "KAKI D'OR"

Ouverture de candidatures pour la 8^e édition

Les candidatures pour la 8^e édition du Prix "Kaki d'or" sont ouvertes jusqu'au 1 septembre, a annoncé l'association éponyme, organisatrice de ce concours national qui récompense les meilleurs textes de théâtre. L'association a expliqué, dans un communiqué, que le prix "Kaki d'or" d'écriture dramatique, du nom du regretté dramaturge Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), vise à encourager les écrivains à soumettre leur candidature, à travers la proposition de textes dramatiques destinés au théâtre.

Ouvert à tous les auteurs dramatiques, le prix vise également à "encourager les jeunes écrivains à mettre en valeur leurs capacités créatives et à les accompagner dans la diffusion de leurs œuvres primées, ainsi qu'organiser des rencontres pour la mise en scène théâtrale de textes dramatiques d'auteurs primés.

Les textes proposés à la participation à ce concours doivent être "inédits" et ne doivent pas être présentés à un quelconque concours ou avoir déjà été primé

dans un concours, exigent les organisateurs qui précisent également que "le spectacle qui découlera du texte proposé au concours doit couvrir une période de présentation d'au moins 50 minutes".

Les organisateurs invitent les auteurs dramatiques souhaitant participer à envoyer, avant le 1 septembre prochain,

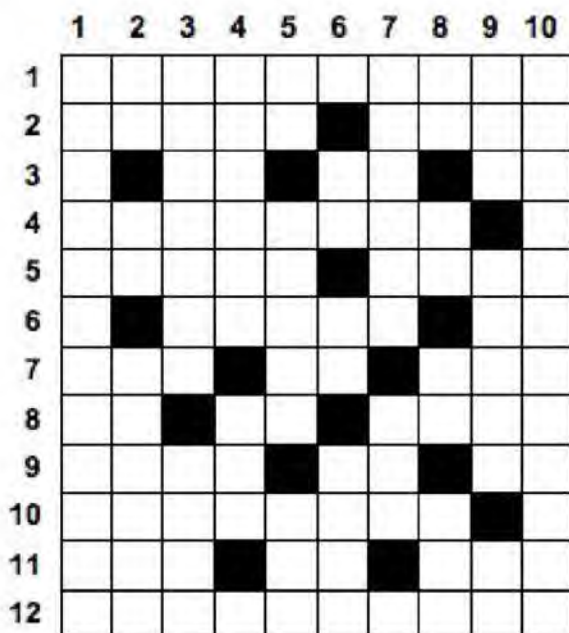
leurs textes par e-mail: goldenkaki25gmail.com. Les prix de ce concours seront annoncés à l'occasion des Journées nationales de l'écriture dramatique, prévues "fin octobre prochain" à Mostaganem, à l'issue desquelles trois prix seront décernés: le "Kaki d'or", le "Kaki d'argent" et le "Kaki de bronze".

NUITS DU MADIH ET DE LA CHANSON CHAËBI À ANNABA

Affluence remarquable du public

La première soirée des Nuits du Madih et de la chanson Chaâbi, organisées au Palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba, a été marquée, dimanche soir, par une affluence remarquable du public. L'artiste Mustapha Kahli d'Annaba, a inauguré cette première veillée de Ramadhan par un Madih tout en notes spirituelles, interprété de façon maîtrisée, avant de céder la scène au chanteur Mourad Yahi dont les chansons puisées dans le répertoire Chaâbi ont suscité l'admiration de l'assistance. Les prestations des deux artistes lors de la soirée d'ouverture des Nuits du Madih et de la chanson Chaâbi, qui se poursuivront durant six jours, étaient entrecoupées par le passage sur scène des élèves de l'atelier de musique andalouse et de chaâbi du Palais de la culture Mohamed-Boudiaf qui ont gratifié l'assistance de divers morceaux musicaux.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Habitant d'une caverne - 2 - Retorse - Ondes - 3 - De près - Antimoine - Repas phonétique - 4 - Scènes - 5 - Mangeoires - Envoyer ad patres - 6 - Stable - Pion - 7 - Sur une rose - Anonyme - Préfixe - 8 - Tête de liste - En premier - Regimber - 9 - Question d'un test - Symbole précieux - Se met en condition - 10 - Primate nocturne - 11 - Général sudiste - Iridium - Produit des cycles - 12 - Messagers.

VERTICALEMENT

1 - Tripote - 2 - De trop - Dévoré - Greffées - 3 - Tempête - Formule - 4 - Attitudes - Affecté - 5 - Article - Élan - Massif montagneux du Maroc - 6 - En sauce - En vogue - Champ - 7 - Entrées - Milieu populaire - 8 - Tête de Yankee - En exclusivité - Toile sans voiles - N'est plus brouillon - 9 - Cacha - Armes - Sur une échelle - 10 - Exprimés.

Mots fléchés

Offre un bon repas	Bouille	Pascal	Investit	Curées
Apostats	Discipline sportive	Divinité	Sonde	Consonne double
Corrompu			Dévidoir	
Colle			Logées	
		Tige ligneuse		
		Néon		
Diapason		Rejetée		Ouvert à la circulation
Repas		Article		
			Gallium	Pressée
			Rade	
Déesse marine	Pronom	Armes		
	Cigarillo	Ville allemande		
		Préfixe		Degré
		Foule		Fleuve
Reçu en héritage			Regimber	
Meurt en décembre			Baie de Honshu	
	Formation militaire			Moitié de huit
	Largeur de calicot			
Hasards			Rebut	
Brave				
		Sans chef		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Manque d'attention, turbulence, chez un enfant (11 lettres)

A	E	E	R	V	I	L	L	A	R	O	T	N	E	V	E	E	P
S	R	S	D	V	A	I	N	E	L	B	A	T	S	I	V	A	H
L	R	T	I	T	I	L	E	D	T	N	A	M	A	I	S	O	T
I	A	A	E	L	S	E	R	U	P	M	I	S	T	S	N	I	N
T	V	R	P	R	A	E	D	N	O	R	F	C	I	T	E	E	A
E	E	R	V	E	E	V	R	A	N	G	A	F	E	S	C	S	G
N	T	P	E	E	E	E	L	U	O	H	E	E	A	I	A	S	E
N	N	E	N	N	L	T	E	U	O	J	S	L	E	A	R	U	S
O	O	T	O	R	A	E	R	R	A	B	S	B	T	J	O	O	S
B	T	L	G	A	V	T	E	L	A	G	O	U	U	E	V	M	I
T	T	U	R	I	O	E	R	E	I	F	C	O	E	C	U	T	A
I	N	C	A	D	R	E	N	I	A	S	E	D	M	U	B	E	C
D	I	N	J	E	E	O	P	O	N	T	M	T	E	A	U	R	E
E	O	I	L	T	I	N	I	C	R	A	L	A	I	S	R	U	T
N	P	A	U	N	E	T	E	T	F	I	A	N	I	S	U	S	I
I	I	O	T	D	R	O	N	T	N	A	L	A	G	R	N	U	N
S	R	E	I	E	T	R	A	T	O	E	N	I	A	H	E	E	U
C	E	D	N	A	B	N	E	S	S	A	M	S	I	A	R	F	D

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTIVE - AMANT - ARTERE - BANDE - BARRE - BONNET - CAISSE - COSSE - CROUTE - DELIT - DEN-SITE - DOUBLE - EMEUTE - EPARS - EVENT - FIERE - FRAIS - FRONDE - GALANT - GALET - GANT - HAINE - HONTE - HOULE - IMPURE - INCULTE - INEDIT - JAIS - JARGON - JOUET - LARCIN - LARVE - LIVRE - MAIRE - MASSE - MOUSSE - NAÏF - NERVI - NORD - OINTE - ORAL - OVALE - PASSIF - POINT - PONT - RAID - RANG - RELAIS - SAINE - SAUCE - STABLE - TARTE - TETE - TONTE - UNITE - URUBU - USURE - VAIN - VALISE - VORACE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Baguenaude - 2. Api - Menées - 3. Né - Lé - Al - 4. Quiète - Éta - 5. Ure - Tri - Er - 6. EE - Froment - 7. Pied - Ute - 8. Oral - Es - A.M - 9. Urnes - Buté - 10. Tees - Tin - 11. Épi - Rot - Ot - 12. Sensations.

VERTICALEMENT :

1. Banqueroutes - 2. Apeuré - RR - Pe - 3. G.I - le - Pantin - 4. Le - Filée - 5. Émettre - Sera - 6. Ne - Érode - Sot - 7. Ana - Im - Sb - Ti - 8. Uélé - Eu - Ut - 9. Dé - Tentation - 10. Essartements.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Burlesques - Raid - Urne - S.P - Éire - T.P - Il - Le - Tés - Étire - Pi - Usé - Ta - Re - Ide - Terne - Éristales - Isolées - Lu - Né - Socle - Gesse - Lier.

VERTICALEMENT :

Turpitudes - Râ - Liserons - Plie - Ré - Îles - Édile - Tsé - As - Rê - Têtes - Que - Parasol - Our - N.L - Ci - Ente - Réelle - Asepsie - Suer.

MOTS MASQUÉS OSTRACISME

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
MERCREDI 12 MARS 2025 - PRIX : CHEIKH EL ASSIL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Hadid d'Hem, encore le choix Oualid Chebbah

C'est l'hippodrome d'El Eulma qui comme de coutume organise le pari tiercé, quarté et quinté de ce mercredi et qui verra douze spécialistes connus par nos amis turfistes pour les avoir suivis durant cette saison hippique et reconnus pour avoir réalisé quelques bonnes performances durant leurs carrières, mais qui risquent encore une fois de nous livrer une arrivée à surprise. La raison ? C'est que plusieurs d'entre eux se connaissent bien pour s'être mesurés à plusieurs reprises, aussi la difficulté de ce contexte incertain réside également dans le profil du parcours 1500 mètres une distance idéale pour ce genre de compétition qui très souvent a été le théâtre de grosses arrivées avec à la clé des rapports millionnaires sachant que chaque coursier de par ses aptitudes techniques peut à la faveur d'un bon départ où à l'issue d'une course heureuse venir s'inviter à l'arrivée sans que personne n'y trouve à redire. Il faut donc ratisser large et privilégier les martingales seule alternative, nous vous rappelons que cette compétition est réservée aux coursiers de 4 ans et plus de race arabe n'ayant pas totalisé la somme de 291 000 DA cumulés en gains et places depuis le 1er octobre 2024, sur une distance classique de 1500 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MALIK EL HIDHAB. Ce coursier alézan qui relève de la grande écurie S. Berrah, vient de se placer 2 fois 4ème sur la même distance du jour, aura une chance encore.

2. ISAM AL MAJD. Toute ses tentatives ne plaident pas en sa faveur. À revoir.

3. HADID D'HEM. Ce mâle de 5 ans reste sur un sans faute, il sera le premier favori de cette épreuve.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. BERRAH	1	MALIK EL HIDHAB	CH. ATTALLAH	57	7	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	2	ISAM AL MAJD	H. ZAABOUB	57	2	MED HAMIDI
R. SELLAOUI	3	HADID D'HEM	O. CHEBBAH	56	6	A. CHEBBAH
K. MAHOUR BACHA	4	MBABI	JJ : Y. MOUISSI	55	11	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	5	DJAWAHIR EL MESK	A. HEBRI	55	10	PROPRIÉTAIRE
M. ZAABOUB	6	JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	55	12	PROPRIÉTAIRE
ML. ZAABOUB	7	LINTIKA (0)	B. BERRAH	54	4	PROPRIÉTAIRE
S. BOUREGHDA	8	IMEN LAKRAD	F. CHAABI	54	9	MR. DJEBBAR
D. LEMMADI	9	FAYCAL D'HEM	JJ : S. AILANE	54	1	PROPRIÉTAIRE
L. ZAABOUB	10	KAISARA	AB. ATTALLAH	54	3	PROPRIÉTAIRE
S. BENALIA	11	SANHAL	AP : S. ATTALLAH	54	8	AB. KARA
S. BERRAH	12	NARJESSE EL MESK	JJ : MA. AIDA	52	5	PROPRIÉTAIRE

4. MBABI. Ce jeune mâle de 4 ans toutes ses meilleures tentatives dans des épreuves plus réduites à celle du jour.

5. DJAWAHIR EL MESK. Elle vient de réaliser une belle opération à sa dernière tentative, en terminant 3ème elle peut récidiver avec ce lot de coursiers.

6. JEMAAT EL KHEIR. Cette excellente coursière qui semble avoir tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties, possède suffisamment de moyens pour venir encore prendre une place sur le podium.

7. LINTIKA. Méfiance, cette femelle alézan de 5 ans semble chercher sa course, si on prend sa dernière sortie 6ème avec un lot du même niveau.

8. IMEN LAKRAD. Cette jeune coursière de 4 ans, reste sur 3 belles sorties dans

ce meeting d'hiver, elle peut venir encore créer un autre exploit.

9. FAYCAL D'HEM. Au-dessous du lot.

10. KAISARA. Cette protégée de la maison Zaaboub, toutes ses meilleures sorties dans des épreuves de vitesse.

11. SANHAL. Ce magnifique poulain de 4 ans, vient d'être victorieux lors de sa

dernière sortie sur 1400 mètres, il a énormément de moyens d'être sur le podium.

12. NARJESSE EL MESK. Cette belle femelle bai brune vient de changer de maison. Méfiance, elle aura son mot à dire dans cette épreuve.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

3. HADID D'HEM - 5. DJAWAHIR EL MESK - 12. NARJESSE EL MESK - 6. JAMAAT EL KHEIR - 11. SANHAL

LES CHANCES

1. MALIL ELHIDHAB - 8. IMEN LAKRAD

Tribunal de Boufarik: arrestation d'un individu pour contrebande à un degré de gravité menaçant la santé publique



Le procureur de la République près le tribunal de Boufarik (Blida) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'arrestation d'un individu pour crime de contrebande à un degré de gravité constituant une menace sur la santé publique. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Boufarik informe l'opinion publique que dans le cadre de l'enquête judiciaire ouverte pour crime de contrebande à un degré de gravité constituant une menace sur la santé publique et pour délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel, un individu répondant aux initiales (Kh. Dj) a été arrêté conformément au mandat d'arrêt émis à son encontre dans cette affaire", précise le communiqué. Et d'ajouter : "en date du 6 mars 2025, le mis en cause a été présenté devant le juge d'instruction près le tribunal de Boufarik qui, après l'avoir entendu, a ordonné son placement en détention provisoire". Dans le cadre de la poursuite de l'enquête, une perquisition a été effectuée au domicile de l'individu, sur mandat judiciaire, où six véhicules ont été saisis ainsi que des sommes importantes en monnaie nationale de 41 milliards de centimes et en devises de 90050 euros, 1150 USD et 645 riyals saoudiens, cachées dans le coffre arrière de l'un des véhicules. L'enquête judiciaire est "toujours en cours", conclut le communiqué.

Nos petits prodiges dominent le championnat du monde de calcul mental

Les jeunes prodiges algériens issus de la wilaya de M'sila ont dominé le dernier championnat du monde de calcul mental et de mathématiques rapides qui s'est déroulé en février dernier en Azerbaïdjan. C'est ce qu'a rapporté le site de voyages « Top destinations Algérie ». Les pépites de M'sila ont ainsi honoré grandement l'Algérie en remportant les premières places du championnat mondial de calcul mental. Devant leurs pairs participants à cette compétition issus de 36 pays représentés au sein de l'Union internationale du calcul mental, ces poucets algériens ont fait exploser leur génie en réalisant de remarquables prestations qui ont été distinguées avec, en prime, des records mondiaux au tableau. La première distinction revient à Nizar Rayan Slimani, qui a battu les indiens dans la discipline dite « Fast Math ». Le jeune algérien s'est imposé, avec un nouveau record mondial, en régnant en maître dans cette catégorie. Il est aussi champion du monde



dans la discipline de calcul mental. En deuxième position, son compatriote Amjed Amrouch s'est brillamment illustré en décrochant la médaille d'argent dans la même catégorie, avant de s'offrir une troisième place dans le calcul mental. Pour sa part, le

jeune Faïçal Rahal s'est imposé champion de son groupe en devançant l'ancien champion du monde, le Roumain Rodman, de 30 points. En outre, deux autres génies algériens, Ramzi Kalil et Taha Abdelkarim Mujir, ont battu le triple champion du monde, le russe Vladislav, en occupant respectivement la deuxième place dans le « Fast Math ». Ramzi Kalil a aussi réussi à arracher la deuxième place dans le calcul mental, tandis que son compatriote Taha Abdelkarim Mujir a complété le tableau avec une troisième place. Enfin, il y a lieu de souligner que le jeune Ahmed Sahnoun a réussi une performance de haut niveau en conservant son titre de troisième place dans la catégorie « BASIC » en surpassant le champion chinois Wang Di.

Un réseau de trafic de psychotropes démantelé à Sidi Bel Abbès



Les services de police de Sidi Bel Abbès ont mis fin aux activités d'un réseau criminel de trafic de psychotropes composé de quatre individus, et ont saisi près de 5.000 comprimés de psychotropes, a-t-on appris, mardi, auprès de la Sûreté de wilaya. La cellule de communication a précisé que l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations fournies par la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, faisant état de la présence d'un individu en possession de quantités de psychotropes, qu'il comptait écouler dans la ville de Sidi Bel Abbès. Une opération a été enclenchée, ce qui a permis l'arrestation du suspect ainsi que de son complice. L'enquête a conduit à l'arrestation de deux autres complices, selon la même source, qui a ajouté que l'opération a permis de saisir près de 5.000 comprimés psychotropes, ainsi qu'une somme de 250.000 DA, provenant des revenus du trafic de psychotropes. Après l'accomplissement de l'enfîsef, les suspects ont été présentés devant le parquet, a-t-on poursuivi.

Perturbation de la distribution d'eau potable au pôle d'excellence pour travaux à Tizi-Ouzou

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est programmée mardi et mercredi au niveau du pôle d'excellence de Oued Fali, banlieue ouest de la ville de Tizi-Ouzou, en raison de travaux sur le réseau, a-t-on appris auprès des services de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette perturbation annoncée est dictée par l'engagement de travaux de raccordement de la nouvelle conduite de refoulement de diamètre 630 mm m3 à partir du champ captant de Bouïde, a-t-on précisé de même source. Ces travaux, lancés dans le cadre des préparatifs pour la saison estivale 2025, portent sur le remplacement d'anciennes conduites vétustes. Ils visent à mettre un terme au problème des fuites d'eau et aux récurrentes perturbations et interruptions de l'alimentation en eau potable que connaît le pôle d'excellence, a-t-on expliqué. D'importants moyens humains et matériels sont mobilisés afin d'achever les travaux de raccordement dans les délais impartis et rétablir la distribution d'eau potable, a-t-on souligné, assurant que l'ADE a préalablement procédé au remplissage du réservoir 5.000 m3 pour pouvoir reprendre le programme de distribution aussitôt les travaux achevés.

Constantine : plus de 600 commerçants poursuivis en justice depuis le début du mois de Ramadhan pour diverses infractions

Au total, 631 dossiers de commerçants de la wilaya de Constantine, ont été transférés à la justice, depuis le début du mois de Ramadhan pour diverses infractions commerciales, a déclaré mardi à l'APS le directeur du commerce, Sid Ali Merdas. Les infractions signalées durant les dix premiers jours du

mois sacré au nombre de 635, sont liées, notamment à la vente de produits périmés, l'absence de facturation, le manque d'hygiène, d'étiquetage et du registre de commerce, défaut d'affichage des prix en plus du changement d'activités commerciales, a précisé le même responsable, ajoutant que 6.186 interven-

tions ont été effectuées par les agents de contrôle à travers l'ensemble des communes durant la même période. Les sorties effectuées sur le terrain pendant cette période en coordination avec les services sécuritaires (police et gendarmerie nationale), ont donné lieu également à la saisie d'une quantité de produits alimentaires impropres à la consommation et non conformes aux normes en vigueur, estimée à 6,21 tonnes d'une valeur financière évaluée à 2,67 millions DA, a indiqué la

même source. Les opérations d'inspection ont ciblé principalement, a affirmé M. Merdas, les grands espaces commerciaux dont des superettes, des marchés de fruits et légumes ainsi que des boucheries, des restaurants et des pâtisseries, faisant savoir que 5 propositions de fermetures administratives ont été prononcées. Par ailleurs, les mêmes services ont enregistré, au courant de la même période, 13,78 millions DA de défaut de facturation, selon le bilan établi par la direction locale du commerce.

EXPRESS- HISTORIQUE

La bavarde et le serpent (15)



AUX POINGS
"L'alternative ce n'est pas une ONG, ce n'est pas une autre organisation des Nations unies. La seule alternative viable ce sont des (...) institutions palestiniennes d'un État palestinien. Et c'est la raison pour laquelle au lieu de se concentrer à vouloir faire disparaître une agence, je préférerais que l'on se concentre et que l'on mette toute notre énergie et nos efforts pour une solution politique"



Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA



Dans la journée : Nuageux
Vent : 34 km/h
Humidité : 64 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 20 km/h
Humidité : 69 %

Dohr : 12h58
Assar : 16h19
Maghreb : 18h56
Ïcha : 20h14

Jeudi 13
ramadhan 1446
Sobh : 05h36
Chourouk : 07h02

LE JOURNAL « LE MONDE » L'A RÉVÉLÉ DANS UN ARTICLE

« La répression du Makhzen s'abat sur les dissidents »

Le Maroc qui a été élu à la présidence du Conseil de l'Onu des droits de l'Homme depuis janvier 2024, est pointé du doigt ces derniers jours par des ONG et des militants de défense des droits humains pour la répression qu'il mène depuis des années contre des voix dissidentes et des opposants et qui a pris ces derniers temps une proportion inquiétante comme l'ont souligné des médias occidentaux.

Dénoncer la malvie, la corruption ou encore la normalisation avec l'entité sioniste sont aujourd'hui des délits et des motifs d'interpellation et de poursuites judiciaires contre de nombreux militants marocains des droits de l'Homme. Lundi dernier, le journal français Le Monde a publié un article dans lequel il attire l'attention sur la vague de répression qui s'abat, ces derniers temps sur les militants des droits de l'Homme. « Au Maroc, les voix dissidentes victimes d'un « tour de vis de la répression. L'arrestation de quatre membres de la famille du youtubeur Hicham Jerando, début mars, a été suivie par les lourdes condamnations du militant des droits humains Fouad Abdelmoumni et d'un citoyen ayant critiqué la reconstruction après le séisme de 2023. Cette répression a franchi un palier supplémentaire au Maroc avec l'interpellation, début mars, de quatre membres de la famille du youtubeur Hicham Jerando. Installé au Canada, ce Marocain très actif sur les réseaux sociaux entend dénoncer dans ses publications la « corruption » dont se rendent coupables des personnalités publiques et des hauts responsables du royaume », indique Simon Roger l'auteur de l'article. Il faut préciser, dans ce contexte, que le pouvoir marocain a même tenté de faire taire Jerando en lui envoyant une équipe de barbouze pour attenter à ses jours. Le plan n'ayant pas pu être mené à terme, une action en justice a été actionnée au Québec pour faire taire, vainement cet opposant. L'article rappelle que si les autorités marocaines sont coutumières des mesures d'intimidation exercées sur l'entourage des défenseurs de la liberté d'expression, elles n'avaient pas, jusqu'ici, procédé à l'arrestation simultanée de plusieurs membres de la famille d'un dissident. « C'est pourtant ce qui s'est produit avec l'intervention de la Brigade nationale de la police judiciaire de Casablanca, qui a interpellé et déféré le 1^{er} mars devant le tribunal d'Aïn Sebaa la sœur de Hicham Jerando et son mari, le neveu et la nièce du youtubeur, Malak, âgée de 13 ans et atteinte d'une maladie rare. Un militant local de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) présent au moment du coup de filet de la police a été lui aussi interpellé. Ils sont poursuivis pour complicité d'outrage à une instance constitutionnelle, diffusion de faits mensongers pour atteinte à la vie privée d'autrui et participation au délit de menaces. La mineure, placée depuis dans un centre de protection de l'enfance,



PH : DR

aurait acheté des puces électroniques afin d'aider sa famille à communiquer avec Hicham Jerando, désigné comme « suspect principal en fuite à l'étranger » dans le communiqué du procureur, que l'auteur de l'article a pu consulter. Le vice-président de l'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (Asdhom), Ayad Ahram, indique que les autorités marocaines montrent un durcissement dans la répression qu'elles font abattre sur les opposants et les militants des droits de l'Homme.

« On assiste clairement à un tour de vis de la répression. La logique qui prédomine dans toutes ces affaires est la même : faire taire les voix critiques du régime », a-t-il souligné. Cette arrestation d'une famille, qui a fait le tour du monde, s'inscrit en effet dans un contexte marqué par de multiples violations des libertés individuelles. Lundi 3 mars, le militant des droits humains Fouad Abdelmoumni a ainsi été condamné à six mois de prison ferme pour « diffusion d'allégations mensongères ». Placé en garde à vue en octobre 2024 et libéré quelques jours plus tard dans l'attente de son procès, cet économiste de 67 ans, secrétaire général de l'organisation Transparency Maroc, se voit reprocher d'avoir posté sur son compte Facebook, au moment de la visite d'Emmanuel Macron scellant le rapprochement entre Paris et Rabat en 2024, un message mentionnant des accusations d'espionnage marocain en France par le biais du logiciel Pegasus. Le lendemain de sa condamnation, la justice a envoyé un autre signal de sévérité par la décision de la cour d'appel de Marrakech d'alourdir la peine à l'encontre de Saïd Aït Mahdi de trois mois à un an de prison ferme. En détention provisoire depuis 2024, ce dernier président d'une Coordination des sinistrés du séisme d'El Haouz et ses trois coaccusés (condamnés à quatre mois de prison ferme) avaient critiqué la lenteur de la reconstruction après le tremblement de terre de 2023 et certaines irrégularités dans l'octroi des aides. Depuis 2021 la répression contre les opposants et les militants des droits de l'homme s'est exacerbé avec la victoire, aux législatives, de partis proches du palais et la disparition de « groupes d'opposants forts » dans le paysage politique. « On a aujourd'hui le Parlement le moins revendicatif depuis l'indépendance du Maroc », estime-t-il. Plusieurs militants des droits

humains restent en prison, à l'instar de l'ancien ministre des droits de l'homme, Mohammed Ziane, alors qu'une vague de grâces, à l'occasion de la fête du trône le 29 juillet 2024, a permis la libération d'autres visages connus pour leurs critiques du régime, dont les journalistes Omar Radi, Soulaïmane Raïssouni et Taouk Bouachrine. Maâti Monjib a bénéficié lui aussi de cette mesure de clémence, « mais elle n'a que peu d'impact sur la réalité. Je suis toujours exclu de mon travail et interdit de sortie du territoire, mes biens sont saisis et une dizaine de membres de ma famille font l'objet d'une enquête », rappelle Monjib.

Les services de sécurité marocains, sont aujourd'hui à l'affût de toute forme d'opposition. Dénoncer la pauvreté ou la malvie, la lenteur dans la reconstruction des zones touchées par le séisme de 2023, de chômage, d'indépendance du Sahara occidental, de soutien à la Palestine ou de rejet de la normalisation avec l'entité sioniste, sont autant de motifs pour serrer encore plus la vis de la répression et cela n'a pas empêché certains alliés occidentaux de peser de tout leur poids pour faire élire le Maroc à la présidence du Conseil onusien des droits de l'Homme.

Slimane B.

PROTECTION ET PROMOTION DE LA FEMME
Mouloudji présente l'expérience

algérienne à New York

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, prend part, jusqu'à samedi 15 mars, au siège de l'ONU à New York, aux travaux de la 69^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies entamés lundi passé. À cette occasion, Mouloudji présentera « l'expérience algérienne en matière de promotion et de protection de la femme, ainsi que les efforts de l'État pour consolider son autonomisation socioéconomique et renforcer sa place et sa participation dans tous les domaines, notamment à la faveur des décisions prises sous la direction éclairée du président de la République, Abdelmadjid Tebboune », a fait savoir un communiqué du ministère. « La ministre participera également à plusieurs activités organisées en marge de cette session, à travers des interventions au nom de l'Algérie lors d'événements parallèles et la tenue de rencontres bilatérales avec les ministres de pays amis et frères », selon le communiqué. Mouloudji « mettra en avant l'expérience algérienne en matière d'autonomisation de la femme lors des travaux de la table ronde ministérielle sur l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que lors de la rencontre organisée par la Ligue arabe sur les souffrances endurées par les femmes palestiniennes et la détérioration de leurs conditions en raison de l'agression sioniste contre la bande de Gaza », a ajouté la même source. La ministre mettra également en exergue l'expérience algérienne lors de sa participation à un événement parallèle organisé par la Ligue arabe, en partenariat avec le Conseil saoudien des affaires de la famille, sur le thème (Valoriser l'économie des soins : évaluation du travail rémunéré et non rémunéré), ainsi qu'à un autre événement parallèle organisé par la Ligue arabe, en partenariat avec le ministère omanais du Développement social, intitulé (La femme arabe vers la créativité et l'innovation : l'ère de la révolution industrielle), selon le communiqué. En marge de ces travaux Mouloudji « aura des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues de pays frères et amis dans le cadre du renforcement de la coopération dans les domaines d'intérêt commun », conclut le communiqué.

Ania N.

SOUS-RIRE

Flambée des prix de la banane
Les importateurs mis en cause.

importateur



Belkacem